



Philippe Cachau

La Maison des castrats italiens du roi à Montreuil
Mythes et réalités



Cahiers PHILIDOR

35



Fig. 1: Jean-Marc Nattier, Portrait d'Anne Larcher, comtesse d'Argenson (1743; huile sur toile, coll. part.).



Centre de Musique Baroque de Versailles

Cahiers PHILIDOR 35

La maison des castrats italiens du roi à Montreuil

réalisation Philippe Cachau

décembre 2008

© Philippe Cachau, CMBV
dépôt légal: décembre 2008
ISBN 2-911239-61-X
<http://philidor.cmbv.fr>

**LA MAISON DES CASTRATS ITALIENS DU ROI À MONTREUIL
MYTHES ET RÉALITÉS**

Contrairement à une légende tenace, la maison dite, au XVIII^e siècle, « des Italiens » et non « des Musiciens Italiens », sise au n° 15 de la rue Champ-Lagarde à Versailles (page de couverture), dans l'ancien village de Montreuil, n'est pas celle créée par les castrats italiens de Louis XIV au début du siècle, mais celle rebâtie par Anne Larcher, comtesse d'Argenson (fig. 1), dans les années 1750. En témoignent les descriptions et prix des actes de vente de la maison ¹.

Origine de la maison. Les castrats italiens de la Chapelle du roi. La vente de 1748

Les chantres et musiciens de la cour ne vivant pas au château, devaient se loger dans la ville de Versailles ou les villages avoisinants. Patrick Barbier a fort bien montré comment, dispersés en maints endroits comme le révèlent les adresses mentionnées dans les actes notariés qui suivent, nos castrats avaient su former un groupe soudé que leurs affinités réciproques avaient conduit à construire une maison commune. Ils évitaient ainsi les déménagements successifs, les logements inconfortables et onéreux et se constituaient un patrimoine dont la valeur devait augmenter peu à peu du fait de sa proximité avec le château et la ville de Versailles ².

La vie des cinq castrats à l'origine de la maison, qui étaient quatre au début, est assez mal connue. Membres de la troupe des castrats italiens des chantres de la Chapelle de Louis XIV, certains d'entre eux faisaient partie des castrats que le compositeur Paolo Lorenzani fut chargé de ramener d'Italie par le roi en 1679. Ils avaient pour nom :

- Antonio Bagniera, né à Turin en 1638, fils de Mauricio Bagniera et Marguerite Carmentran, qui avait francisé son nom en « Antoine Bagnière ». Membre de la Chapelle royale de 1650 environ à 1715, il fut naturalisé français, nous dit l'acte de vente de 1748 ³, avec ses amis Santoni et Carli qui suivent, en juin 1720. Il mourut le 15 avril 1741 et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église de Montreuil.

1. La propriété est, dans l'acte de vente de 1748, désignée « vulgairement la Maison des Italiens » et dans les actes de ventes de 1751, 1759 et 1776, « vulgairement appelée La Maison des Italiens ». Voir *infra* notes 5, 18, 27 et 84.

C'est une erreur d'interprétation des documents qui a conduit Suzanne Mercet, première historienne de la maison, à attribuer celle-ci aux castrats italiens au début du XVIII^e siècle: la disparité entre les descriptions de la première bâtisse et la maison actuelle l'avait bien intriguée, mais elle n'avait pas poussé plus avant la réflexion (voir Suzanne Mercet, *Étude de topographie versaillaise: La maison des Italiens au Grand Montreuil*, Versailles, 1927, p. 18-19). Les auteurs suivants garderont cette interprétation. M^{me} Mercet avait elle-même contesté – non sans raison – l'interprétation de J.-A. Le Roi en 1857 qui prétendait le pavillon bâti en 1755 par M^{me} de Marsan (*ibid.*, p. 8-9). Il n'était pourtant pas si loin de la vérité...

2. Voir Patrick Barbier, *La maison des Italiens. Les castrats à Versailles*, Paris, 1998, p. 142-146.

3. Voir *infra* note 5.



Fig. 2: Vue générale de la maison des Italiens depuis la rue Champ-Lagarde (Cl. Ph. Cachau)



Fig. 3: Vue latérale de la maison depuis le jardin (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 4: Vue de la maison du côté du jardin et du pavillon mitoyen construit par L.-G. Lemonnier (Cl. Ph. Cachau).

- Giuseppe Nardi fut membre de la Chapelle royale de 1673 à sa mort à Montreuil, le 26 février 1726, âgé de 59 ans. Il fut le premier des cinq à disparaître.
- Filippo Santoni intégra la Chapelle du roi en même temps que Nardi. Il mourut à Montreuil le 14 juin 1733.
- Tomaso Carli, né à Sienne en 1659, eut le même parcours que les précédents. Il décéda à Montreuil le 10 octobre 1751, âgé de 92 ans.
- Antonio Ridolfi, le dernier à intégrer le groupe, fut membre de la Chapelle royale de 1700 à 1741. Il fut naturalisé français en 1730 et mourut en 1763, âgé de 75 ans ⁴.

Les origines de la délicieuse maison que nous voyons aujourd'hui (fig. 2-4) nous sont fournies par l'acte de vente de Tomaso Carli et Antonio Ridolfi, « officiers ordinaires de la musique du roi », domiciliés avenue de Saint-Cloud à Versailles, à François-Eustache de Gournay, écuyer, conseiller du roi, commissaire des Guerres, qui demeurait lui aussi à Versailles, rue et paroisse Notre-Dame, en date du 7 juillet 1748 ⁵:

Antonio Bagniera avait acquis par les baux à rente des 3 janvier, 29 décembre 1686 et 13 juillet 1691, passés devant M^e Lamy, notaire à Versailles, puis du 2 janvier de cette même année devant Martin Le Rouge, greffier et tabellion de la prévôté de Montreuil, de Pierre Delalande, jardinier au Grand Montreuil ⁶,

4. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 10-13, 26-28 et 64-67; P. Barbier, *op. cit.*, p. 149-156; Lionel Sawkins dans *Dictionnaire de la musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1992, p. 116-117. Voir aussi *infra* note 5.

5. Archives Départementales des Yvelines, 3 E 47/43, vente du 7 juillet 1748.

6. Le « Grand Montreuil », actuel quartier Montreuil à Versailles, situé au pied de la butte Montbauron, était séparé du « Petit Montreuil », au sud, par l'avenue de Paris. Ce dernier couvrait une partie des quartiers actuels des Chantiers et de Porchefontaine. C'est là que fut édifiée, dans les années 1720, la fameuse forteresse destinée à l'initiation du jeune Louis XV aux arts de la guerre. On trouvera la représentation – rare – de ces deux Montreuil dans les plans ci-après désignés. Rappelons que le Grand Montreuil était, aux XVII^e-XVIII^e siècles, essentiellement composé de marchands, artisans et journaliers. S. Mercet avance le chiffre de 800 à 900 habitants (*op. cit.*, p. 14).

plusieurs pièces de terre afin de former un terrain de 19 toises et demie sur la rue sur 30 toises de profondeur. Ces pièces de terre faisaient partie d'un terrain que Delalande avait acquis des Révérends Pères Célestins de Paris, seigneurs du lieu, par un bail à rente passé devant ledit Le Rouge, le 23 mai 1685. Bagniera augmenta son terrain de deux nouvelles parcelles qui couvraient ensemble 15 toises de long sur 20 toises de large, par deux contrats d'échange avec le sieur Toussaint de Larry, passés devant M^c Lamy, les 22 décembre 1700 et 26 février 1704. Enfin, son ami Pierre V Chabanceau de La Barre (Paris, 1634-*id.*, 1710), lui aussi officier ordinaire de la Musique du roi – en réalité luthiste de la Chambre du roi⁷ – lui fit don, le 13 juillet 1691, par contrat passé devant le même, d'un pavillon de musique construit par ses soins qui, comme le déclare très justement Patrick Barbier, devait servir d'embryon à la première maison des Italiens⁸.

Ce pavillon est décrit dans l'acte comme « un corps de logis en pavillon scitué au terrier de Montreuil sur le chemin de Sève [Sèvres]⁹ concistant en un Grand Sallon en cul de four par le haut, couvert de thuilles, ayant trois toises de face sur le parterre du jardin dud. S^r Bagniere, du costé du chemin hors œuvre, sur treize pieds ou environ de profondeur [...], ayant deux grandes croisées du costé du nommé la Lande et une du costé du grand jardin avec une porte d'entrée à laquelle on monte par un perron de pierre de taille, ainsi que le tout se poursuit et comporte ».

Bagniera connaissait bien ce pavillon puisqu'il venait s'y détendre avec ses amis castrats et Chabanceau de La Barre avec lequel, rappelons-le, il était alors domicilié depuis 1689, au bord de l'étang de Clagny, dans la maison de Jérôme Noblet¹⁰. Il s'agissait bien d'un pavillon destiné à la détente et non à l'habitation, comme le confirme la condition de la donation : « le sieur donataire continue [ra] d'en jouir comme bon lui semblera pendant sa vie ainsi que du jardin pour ses divertissements ». Cette condition cessa à la mort de Chabanceau de La Barre, en novembre 1710, à Paris¹¹. Bagniera n'attendit pas celle-ci pour procéder aux agrandissements nécessaires. En effet, en 1708, il fit augmenter le pavillon de « deux corps de bastiments en pavillons en aïse [sic] » et fit clôturer de murs le domaine, ainsi que le déclare la donation de la propriété qu'il fit à son tour à ses amis Carli, Nardi, et Santoni, le 5 juin 1708, « porté » déclare-t-il, « d'affection et de bonne volonté [sic] » à leur égard¹². Tout en conservant la jouissance des lieux sa vie durant, Bagniera entendait acquitter ainsi plus aisément les charges (rentes foncières des baux de 1686 et 1691 ; cens et droits seigneuriaux du lieu), ainsi que l'entretien annuel de la maison et du jardin. Cette donation confirmait par ailleurs le droit de jouissance de Chabanceau de La Barre. Le pavillon et les nouveaux bâtiments auxquels Carli, Nardi et Santoni avaient eux aussi contribué, ainsi que le jardin, étaient estimés ensemble à 4000 livres. Curieusement, cette donation ne sera ratifiée par les trois bénéficiaires que le 26 juin 1720. Les biens étaient alors estimés à 6000 livres, du fait des améliorations qu'ils y avaient apportées¹³.

Contrairement à la carte sommaire des Petit et Grand Montreuil de l'abbé de La Grive, géographe du roi, en 1740 (fig. 5), les bâtiments sont visibles sur deux cartes levées dans les années 1720 dont l'une par Blondel, arpenteur du roi, sous le n° 202, au nom d'« Antoine Bagniere » (fig. 6 et 7)¹⁴.

7. Sur celui-ci, voir Catherine Massip, *Dictionnaire de la musique en France*, *op. cit.*, p. 375.

8. *Op. cit.*, p. 146 et A.D.Y., 3 E 43/43.

9. Actuelle rue Champ Lagarde. Ce chemin connut différentes dénominations au cours du XVIII^e siècle, avant son nom actuel apparut à la fin du siècle : « chemin qui conduit du petit montreuil à l'Eglise du lieu » ; « rue de la vieille église de Montreuil » ; « chemin qui va à Sèvres » ; rue Michel Montaigne sous la Révolution...

10. Voir P. Barbier, *op. cit.* p. 146.

11. Voir *supra* notes 7 et 8.

12. A.D.Y., 3 E 43/71, donation du 5 juin 1708.

13. *Ibid.*

14. Bibliothèque Municipale de Versailles, D 29, plan de l'abbé de La Grive (gravure ; 1740). Archives Nationales, Cartes et Plans, N I Seine-et-Oise 5, « Plan des terres de Porche Fontaine, grand et petit Montreuil, de la Boiserie du Mé, appartenant aux ci-devant Célestins de Paris » par Blondel (1725) (fig. 6) ; et A.D.Y., A 138, Autre (anonyme et sans date) (fig. 7). Ces plans renvoient au registre du terrier de Montreuil établi entre 1725 et 1747 et conservé aux Archives Nationales (P 1844). On trouve aux f. 85-86, sous le n° 202 porté sur le plan, les indications et descriptions contenues dans l'acte de vente de 1748 et ce, suivant la déclaration d'« Antoine Bagnierre » datée du 10 décembre 1725. Le terrain couvrait alors 82 perches.

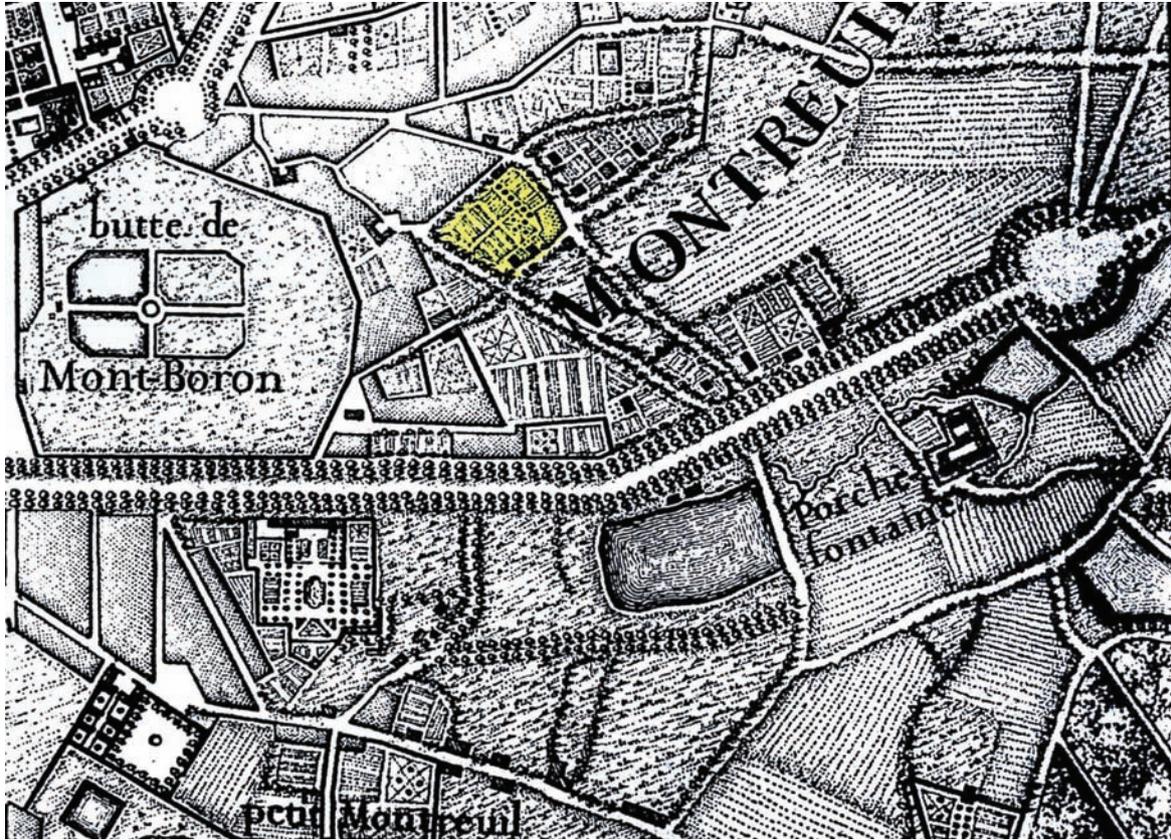


Fig. 5: Détail du plan des Petit et Grand Montreuil par l'abbé de La Grive (1740; gravure; Bibl. Mun. de Vers., D 29).



Fig. 6: Autre par Blondel (1725; aquarelle; A. N., Cartes et Plans, N I Seine-et-Oise 5).

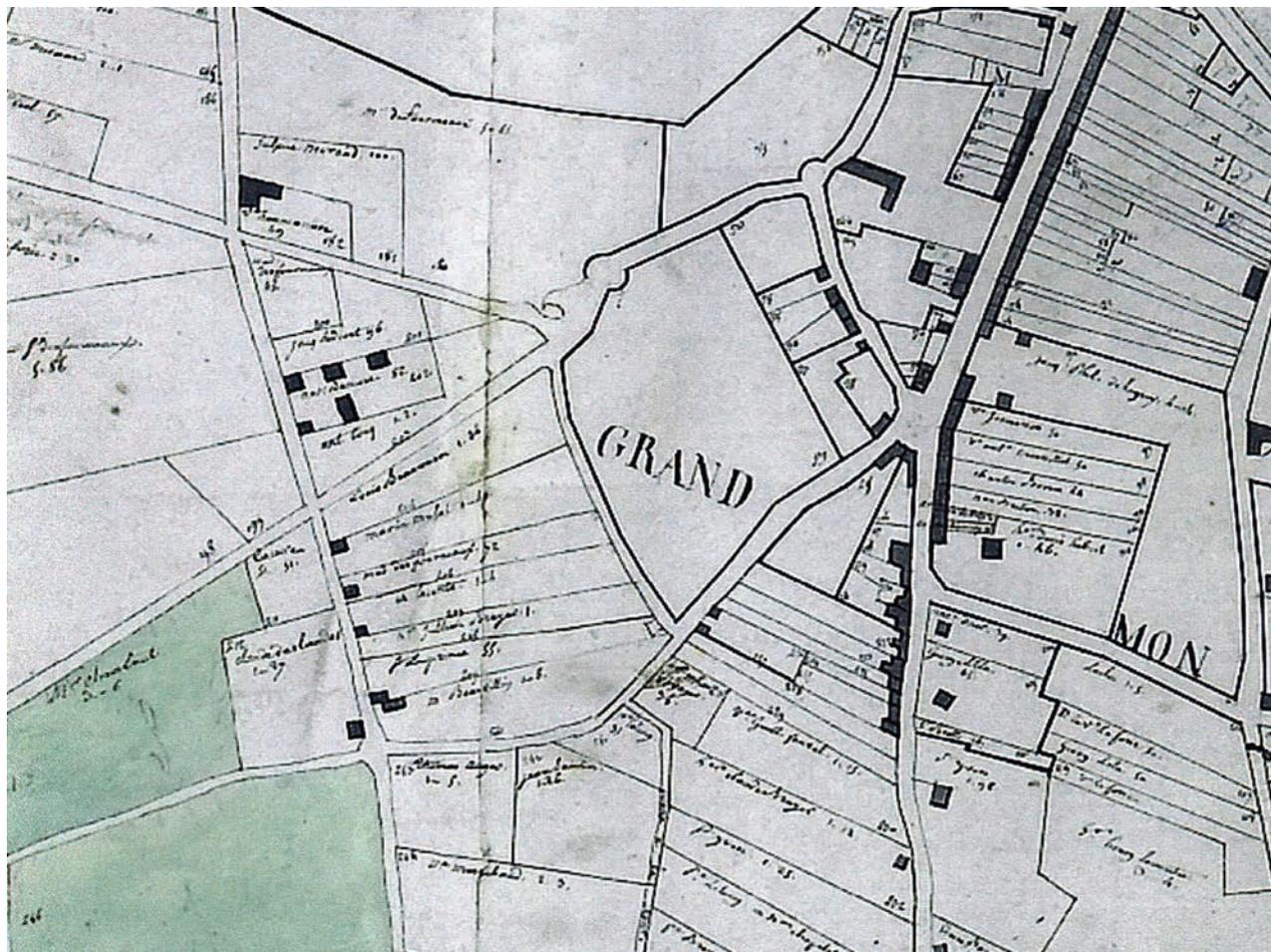


Fig. 7: Autre anonyme (s.d.; A. D. Y., A 138)

Le terrain était alors moins vaste que celui que nous connaissons. On aperçoit sur ces deux cartes, cinq pavillons: le plus important, à droite de la parcelle, adossé au mur mitoyen, était la maison proprement dite, les autres servant d'écurie, de remise, d'offices et d'orangerie, comme l'indique explicitement la vente de 1748 : celle-ci fait état en effet d'une maison se composant de « trois corps de logis dont un en face de laditte porte grillée (sur la rue) entre le parterre et le jardin de lad. Maison, et les deux autres en aïse d'un étage de haut chacun composés de plusieurs pièces, Bûcher, cave, cuisine, offices, Remise, Ecurie, greniers, puits, Aïgance, orangerie et autres comodités [sic] le tout couvert de thuilles ». La maison contenait alors un arpent de terrain et tenait d'un côté, à gauche, à François Le Pelletier et Claude-Anne Delalande, sa femme, de l'autre et par-derrrière aux héritiers de Marie Delalande, femme d'Antoine Coquempot, son second mari. Les demoiselles Delalande étaient héritières dudit Pierre Delalande. On sait qu'en 1725 le terrain était couvert d'arbres fruitiers ¹⁵.

Par testament olographe du 11 juin 1733, déposé devant M^e Malfilâtre, notaire à Paris, le 22 juillet 1747, Antonio Bagniera avait institué pour légataire universel Antonio Ridolfi. Bagniera avait été lui-même le légataire universel de Filippo Santoni, en vertu du testament olographe de celui-ci du 15 avril 1733 déposé devant M^e Brisette, notaire du comté de Pontchartrain, le 10 juin 1734. Ridolfi avait recueilli les deux legs par sentence de la prévôté de l'Hôtel du 29 juillet 1747. C'est en vertu de cette sentence qu'il recueillit la maison de Montreuil avec son homologue Carli qui la détenait, quant à lui, on le sait, de la donation de Bagniera en 1708 ¹⁶.

15. Voir *supra* note 5 et *ibid*.

16. *Ibid*. et voir *supra* note 12.

Outre la maison, Ridolfi et Carli avaient cédé à De Gournay les effets qui ornaient les cour et jardin, à savoir: douze orangers et vingt-cinq lauriers dans leur caisse; une statue « en pierre sonnante (sic) » de Louis XIV de 6 pieds de haut sur son piédestal, disposée au bout du jardin; seize bustes et dix grands vases de faïence sur console; trente-six bancs dont trente de pierre et six de bois; et trois-cents pots de fleurs tant en faïence qu'en terre des Flandres. Suivaient les effets d'entretien du jardin: deux arrosoirs de cuivre rouge; cinq échelles dont deux doubles; deux grandes cisailles pour la taille des charmilles, etc.... Gournay avait versé comptant les 5400 livres de la vente dont 3400 pour la maison et 2200 pour les effets ¹⁷.

Les ventes de 1751 et 1759. La comtesse d'Argenson et la nouvelle maison des Italiens

De Gournay devait céder la maison trois ans après son acquisition. Le 29 avril 1751, il la vendit à Anne Larcher, comtesse d'Argenson (fig. 1), épouse séparée de Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, fameux ministre de la guerre de Louis XV (fig. 8), par le biais de son procureur Toussaint-Alexis Desprez, écuyer, contrôleur de l'ordre de Saint-Louis, commissaire des guerres et premier commis du ministre ¹⁸.



Fig. 8: Jean-Marc Nattier (d'après): Portrait de Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson (1751; huile sur toile; coll. part.).

De Gournay n'était pas un inconnu pour les d'Argenson: écuyer, commissaire des guerres, alors chargé, comme le déclare l'acte de vente, « d'une commission du roi auprès du pacha de Tripoli en Barbarie », il faisait partie des agents du comte d'Argenson comme le montrent différents documents des archives des ministères de la Défense et des Affaires Étrangères ¹⁹. Véritable homme de confiance du ministre, De Gournay était alors chargé de l'acquisition de pur-sang arabes pour les haras du roi dont d'Argenson avait à ce moment la direction, fonction qu'il abandonnera officiellement en 1752 à son

17. *Ibid.*

18. Archives Nationales, Minutier Central, CXV, 591, vente du 29 avril 1751.

19. *Ibid.* et voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 29-32.

fils unique, Marc-René, marquis de Voyer²⁰. Plusieurs pièces conservées dans les archives de la famille d'Argenson à Poitiers portent en effet mention d'acquisition de haras pour le roi par De Gournay en Tunisie et en Libye²¹. La procuration laissée à Desprez fut ainsi passée le 6 février 1751 devant le chancelier du consulat de France à Tripoli²². Homme de ressource, ingénieux et prévoyant aux dires de ses contemporains, De Gournay demeura au service de la famille jusqu'en 1775 au moins²³.

La cession de la maison à la comtesse d'Argenson n'en est dès lors que plus claire : retenu par ses obligations en Afrique du Nord, De Gournay n'était plus en mesure d'y résider. De surcroît, il trouvait là le moyen de se rendre agréable à l'épouse de son ministre et ce, d'autant qu'il devait lui accorder des facilités de paiement particulièrement avantageuses²⁴.

Si De Gournay profita peu de sa maison, il dut néanmoins se livrer à quelques améliorations puisque son prix fut augmenté de 3600 livres par rapport à celui de 1748 tandis que le prix des effets du jardin était demeuré identique. Pour acquitter les 9000 livres de la vente, la comtesse d'Argenson promettait de faire quatre versements égaux de 2250 livres à compter du 1^{er} avril 1752, en sus des intérêts. Elle ne régla en réalité son acquisition que lors de la revente de la maison en 1759²⁵. Depuis que la seigneurie de Montreuil avait été cédée au roi par les Célestins de Paris, les 7 et 10 novembre 1747, par contrat devant M^c Jourdain, notaire à Paris, la maison était redevable à la censive du roi de 41 sols de cens et de 36 livres de rente foncière²⁶. Les descriptions de la maison et des effets du jardin étaient identiques à celles de 1748.

Il en va tout autrement de la vente de 1759. Le 30 novembre de cette année, la comtesse d'Argenson céda à Marie-Louise de Rohan-Soubise, gouvernante des Enfants de France, veuve du prince Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, domiciliée au château de Versailles, « une maison cour et jardin vulgairement appelée la maison des italiens scituée au grand Montreuil près Versailles ayant la principale porte et entrée à grille de fer par le chemin qui conduit du petit montreuil à l'Eglise dudit lieu, lesd. maison, cour et jardin clos de murs contenant un arpent ou environ de terre ainsi que le tout se poursuit et comporte... ». Elle tenait, à gauche, à François Le Pelletier, à droite et derrière, aux héritiers de Marie Delalande. À cela s'ajoutait : « un demy quartier de terrain scitué au même lieu du grand montreuil vis à vis la maison [...] aiant led. terrain cinq perches de face sur deux perches et demy de profondeur, et tenant d'un côté à un restant de terrain de Louis Le Pelletier et de marie marguerite Lelong sa femme, sur lequel [était] construite une Ecurie qui [servait] de borne au couchant, d'autre aux représentants [d'] antoine Coquenpeau par derrière auxdits Le Pelletier et sa femme et par devant sur la rue ». Sur ce terrain, la comtesse, précise l'acte, « [avait] fait faire un plan d'arbres qui form[ait] une demye lune en face de la grille de la maison sus désignée ». Nous reviendrons plus loin sur cet aménagement²⁷. Étaient énoncés ensuite succinctement les caisses à orangers, statues, bustes, bancs et outils du jardin de la maison. En revanche, les effets mobiliers firent l'objet d'un inventaire détaillé, annexé au contrat, qui permet de fixer la distribution de celle-ci au milieu du XVIII^e siècle²⁸.

20. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 32-33 et Bibliothèque Universitaire de Poitiers, Fonds d'Argenson, P 128 et 130. Sur le comte d'Argenson et les haras du roi, voir Yves Combeau, *Le comte d'Argenson, ministre de Louis XV*, Paris, 1999, p. 166 et 356-357. En charge des haras du roi depuis le 28 avril 1749, D'Argenson les abandonna à son fils, le 28 décembre 1751, lequel ne fut officiellement désigné directeur que le 3 janvier 1752 (*ibid.*).

Contrairement à ce que prétend S. Mercet, le séjour de Gournay à Tripoli ne visait pas la mise en place d'un établissement pour les haras du royaume, mais bien l'acquisition de chevaux pour ces derniers et particulièrement pour les haras du marquis de Voyer en cours de construction à Asnières par Mansart de Sagonne (voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 30). Il fut l'homme des missions secrètes du comte en Suède et en Barbarie dès 1745 (voir Y. Combeau, *op. cit.*, p. 286, note 79).

21. B.U.P., F.A., *ibid.* Voir notamment le « *Mémoire au roi* » du marquis de Voyer sur sa démission des haras (s.d., p. 130).

22. Pièce annexée au contrat de vente de 1751 (voir *supra* note 18).

23. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 30 et B.U.P., F.A., P 128, « *Conduite que doit tenir Gournay de Paris aux Ormes et des Ormes à Paris* » (1775).

24. Voir *infra*.

25. Voir *supra* note 18 et *infra* note 27.

26. *Ibid.* Sur la cession de la seigneurie de Montreuil au roi, voir A. N., P 1844 et 2000, et S 3781.

27. A.N., M.C., LXXXIX, 588, vente du 30 novembre 1759 et voir *infra* notes 30-31.

28. *Ibid.* et voir *infra* note 64.

La vente fut fixée à 22000 livres dont 12000 livres pour la maison et 10000 livres pour les effets mobiliers, somme que la comtesse de Marsan acquitta aussitôt. Sur les 12000 livres de la maison, 9713 livres 15 sols revinrent à De Gournay, qui était alors domicilié rue de Noailles à Versailles, en paiement de la vente de 1751 et des 713 livres 15 sols d'intérêts qui étaient échus depuis. Pour acquitter la vente, la comtesse de Marsan avait emprunté par obligation devant M^e Dumoulin, notaire à Paris, le 31 octobre 1759, 24000 livres au sieur Gamond fils, Premier valet de chambre du prince Charles de Lorraine ²⁹.

Les différences de prix et de description entre les ventes de 1748, 1751 et 1759, démontrent à elles seules que l'actuelle maison des Italiens ne correspond en rien à celle des origines. Outre les éléments stylistiques que nous analyserons plus loin, les aménagements effectués par la comtesse d'Argenson devant la maison trahissent la reconstruction de celle-ci au début des années 1750 : le 11 mars 1752, elle avait acquis de Louis Le Pelletier, marâcher et buraliste à Montreuil, et de Marie-Marguerite Lelong, son épouse, moyennant la somme de 187 livres 10 sols, un demi-quartier de terre ayant 5 perches de face sur 2,5 de profondeur sur lequel elle entendait aménager une demi-lune afin de servir de dégagement aux voitures qui entraient et sortaient de la cour de sa nouvelle maison, la largeur du chemin au-devant ne permettant pas aux cochers de manoeuvrer. Cette demi-lune devait être plantée, précise l'acte, d'une rangée d'arbres et être séparée des terrains adjacents par un fossé au-delà duquel la comtesse ferait planter une haie vive de 3 pieds de haut. Elle s'engageait à prendre à sa charge la destruction du mur mitoyen existant sur une longueur de 5 perches depuis l'écurie nouvellement reconstruite du sieur Le Pelletier, et à lui restituer les matériaux. Ce dernier s'engageait, pour sa part, à ne pas gêner la vue droite de la comtesse sur leur terrain depuis sa maison, par l'édification d'un mur ou d'un bâtiment ³⁰. Cette demi-lune, visible sur un plan annexé à un contrat convenu entre le botaniste Lemonnier, le prince et la princesse de Rohan-Guéméné (fig. 9), ainsi que sur un plan de Versailles en 1783 (fig. 10), demeurera en place jusqu'au milieu du XIX^e siècle ³¹.

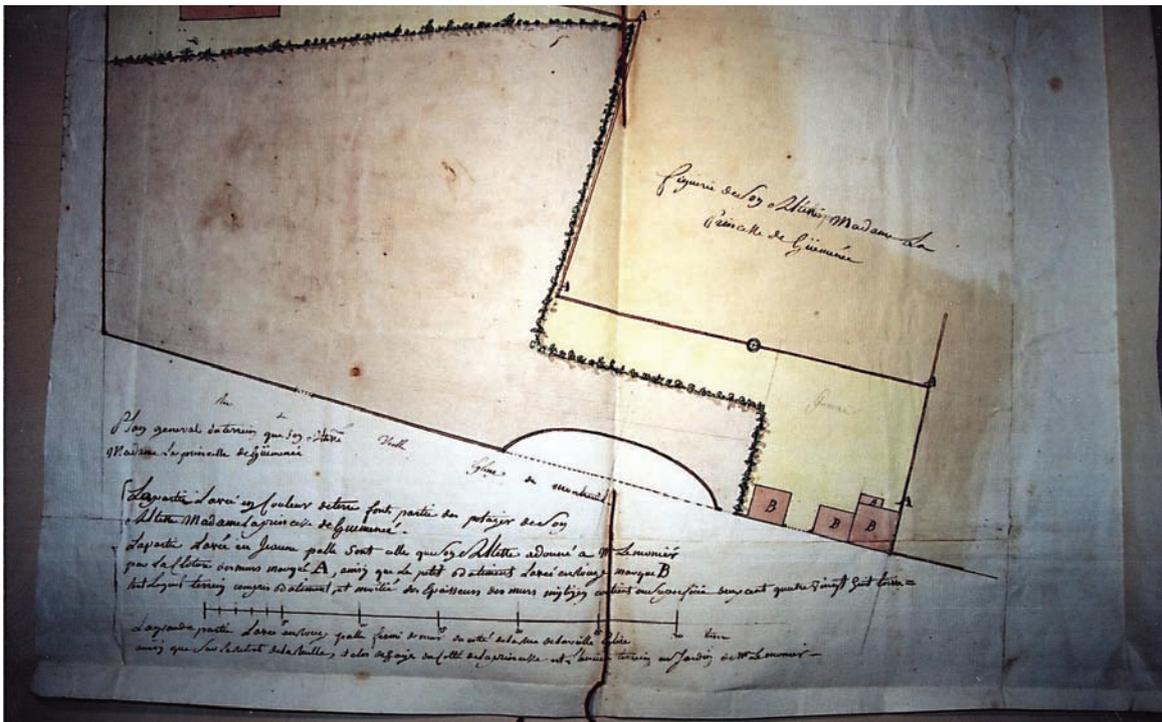


Fig. 9: « Plan général du terrain que (sic) Son Altesse Madame La princesse de Guéméné » (1779; lavis; A.N., Minutier Central, XVII, 998).

29. *Ibid.*

30. A.D.Y., 3 E 43/163, vente du 11 mars 1752.

31. A.N., M.C., XVII, 998, donation du 20 septembre 1779 et B. M. V., G 41, plan par Contant de La Motte (gravure, 1783).



Fig. 10: Détail du plan de Versailles par Contant de La Motte (1783; gravure; Bibl. Mun. de Vers., G 41).

Portrait de la comtesse d'Argenson. Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, architecte de la nouvelle maison des Italiens

Issue d'une illustre famille de la robe parisienne, connue dès la fin du xv^e siècle, Anne Larcher naquit le 6 mars 1706. Elle était la fille unique et posthume de Pierre Larcher (1681-1705), chevalier seigneur de Pocancy, conseiller du roi au Parlement, et d'Anne-Thérèse Hébert du Buc (1682-1733)³².

Le 24 mai 1719, elle épousa par contrat – elle n'avait que 13 ans –, Marc-Pierre d'Argenson (1696-1764), qui était alors conseiller du roi et avocat au Châtelet. Il demeurait à l'hôtel familial du Marais, rue Vieille-du-Temple, tandis que son épouse résidait non loin de là, rue des Lions, paroisse Saint-Paul.

32. Voir Y. Combeau, *op. cit.*, p. 30-31.

Elle avait apporté en dot l'hôtel des Larcher, rue des Tournelles, dont nous reparlerons, et la seigneurie de Pocancy en Champagne ³³. Mariage de raison plus que de sentiment, le comte et la comtesse ne vécurent que peu de temps ensemble : dès 1728, ils se séparèrent de corps à l'amiable ³⁴. Leur indépendance fut ainsi totale : le comte vécut presque maritalement avec Élisabeth-Charlotte Huguet de Sémonville, comtesse d'Estrades, cousine par alliance de M^{me} de Pompadour, tandis que la comtesse prit pour amant, en 1750, le mémorialiste Charles de Mathei, marquis de Valfons (1710-1786) ³⁵. Les deux époux s'efforçaient d'entretenir des relations cordiales : à Paris, ils logeaient dans leurs hôtels de la rue des Bons-Enfants. Le comte avait cédé à son fils, le marquis de Voyer, le 23 juin 1752, l'hôtel d'Argenson, conservant pour lui-même l'hôtel d'Effiat mitoyen. La comtesse vivait dans le premier avec son fils qui logeait au rez-de-chaussée ³⁶.

Présentée à la cour, le 31 mars 1743, la comtesse d'Argenson intégra, comme son époux, le cercle intime de la reine ³⁷. C'est à ce moment qu'elle se fit portraiturer dans toute sa beauté par le célèbre Jean-Marc Nattier (fig. 1) ³⁸. Elle mourut quatre mois avant son époux, le 14 avril 1764, à l'hôtel de la rue des Bons-Enfants ³⁹.

À l'instar de son fils unique, Anne Larcher avait la réputation d'être follement dépensière. Outre la reconstruction et l'extension de la maison des Italiens, elle se fera bâtir plus tard celle de Montloisir à Puteaux (Hauts-de-Seine) ⁴⁰.

La maison de Montreuil constituait, pour la comtesse, sa résidence versaillaise. Elle était suffisamment éloignée du château et de la ville pour abriter ses amours avec le marquis de Valfons. Il s'agissait au propre comme au figuré d'une « petite maison », suivant l'expression du siècle pour qualifier les maisons galantes. Rappelons que Montreuil était alors un lieu de plus en plus apprécié des familiers de la cour et le restera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour son caractère champêtre ⁴¹.

Malgré les quelques améliorations que De Gournay avait pu y apporter, la maison n'était plus guère occupée depuis que les derniers survivants du groupe des castrats italiens, Carli et Ridolfi, étaient allés prendre un logement en ville ⁴². Érigée au début du siècle, elle ne correspondait plus aux attentes de sa nouvelle propriétaire qui la jugeait trop modeste et trop médiocre pour la conserver. Suzanne Mercet rappelle très justement que ces « enclos de verdure », lieux de rendez-vous des gens de cour, étaient souvent agrandis, transformés ou reconstruits par de riches amateurs ⁴³. La comtesse était d'autant plus incitée à faire reconstruire sa maison que le contexte familial s'y prêtait particulièrement : son époux à Neuilly et son fils à Asnières, qui se voulaient tous deux à la pointe du goût, faisaient en effet remodeler leur château par les plus brillants architectes du moment : à Neuilly, le comte d'Argenson avait fait appel successivement à Jean-Sylvain Cartaud (1675-1758), puis à François II Franque (1709-1794), à partir de 1750 ⁴⁴. À Asnières, le marquis de Voyer fit bâtir un nouveau château et de splendides haras

33. *Ibid.*, p. 32-33, 397 et 415-416.

34. *Ibid.*, p. 55-59, 100, 363 et 372. Séparation sous seing privé, signée le 8 septembre 1728.

35. *Ibid.* Dans ses *Souvenirs*, le marquis écrit, le 5 février 1757 : « (...), madame d'Argenson, avec qui je passais ma vie, (...) ». Elle est souvent évoquée sous le nom de « Madame d'A*** » (voir Marquis de Valfons, *Souvenirs du marquis de Valfons, vicomte de Sibourg (1710-1786)*, Paris, 1860, p. 251). Quoiqu'informé de sa relation avec son épouse, le comte d'Argenson ne détestait pas Valfons, peut-être parce qu'ils partageaient un amour commun des femmes (voir Y. Combeau, *op. cit.*, p. 67 et 100)?

36. Voir Y. Combeau, *op. cit.*, p. 398-402 et voir Jacques-François Blondel, *Architecture française*, t. III, Paris, 1754, p. 50-51.

37. *Ibid.*, p. 100.

38. Sur ce portrait, voir Xavier Salmon, *Jean-Marc Nattier (1685-1766)*, catalogue d'exposition du château de Versailles, Paris, 1999, p. 162-165.

39. A.N., M.C., CXV, 759, inventaire du 26 avril 1764.

40. On prétendait à Paris, en 1750, qu'elle avait dépensé 2 millions de livres depuis 1743. Voir Y. Combeau, *op. cit.*, p. 58, 101 et 204. B. U. P., F. A., P 16, Lettre à son épouse du 19 janvier 1759 et A.N., M.C., CXV, 723, constitution de rente à François Dourlens du 3 mars 1759.

41. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 7-8 et *infra*.

42. Voir *supra* note 5.

43. S. Mercet, *op. cit.*, p. 33-34

44. Voir Y. Combeau, *op. cit.*, *supra* note 20, p. 402-405 et 421-426. Voir également Béatrice Vire, *Une dynastie d'architectes au XVIII^e siècle dans le Sud-Est de la France : les Franque*, thèse d'histoire de l'art en cours à Paris IV sous la direction de Claude Mignot.

par Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, de 1750 à 1755⁴⁵. Anne Larcher souhaitait à son tour s'offrir une maison de plaisance à son goût: sur les conseils de son fils, dont la réputation en matière artistique était alors au sommet, et qui était toujours prompt à faire partager l'enthousiasme de ses réalisations, elle retint Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778), petit-fils de Jules Hardouin-Mansart, et célèbre architecte du roi en son temps, oublié depuis. Il était en effet, en ce début des années 1750, un ami personnel du marquis de Voyer⁴⁶.

Il convient de rappeler que les d'Argenson étaient en ce milieu du XVIII^e siècle parmi les plus grands mécènes du moment: outre les architectes Cartaud et Franque, le comte d'Argenson avait fait travailler les peintres Rigaud, Nattier et Lenfant, les sculpteurs Vassé, Adam et Pigalle. Il possédait une bibliothèque prodigieuse que son neveu, le marquis de Paulmy, sut faire sienne à l'Arsenal, et il s'était vu dédier par Diderot et d'Alembert le premier tome de L'Encyclopédie en 1751. Son fils, le marquis de Voyer, eut pour architecte, outre Mansart de Sagonne, Charles de Wailly qui succéda à celui-ci, Pierre-Henri de Saint-Martin et Jacques Blavé. Il fit travailler à Asnières le grand ornemaniste rocaille Nicolas Pineau, les peintres Brunetti père et fils, Jean-Baptiste Pierre, et Philibert-Benoît de La Rue, le sculpteur Guillaume II Coustou, le bronzier Jacques Caffieri... D'Argenson et son fils avaient tenté de rivaliser avec l'Académie royale de peinture et de sculpture en se faisant les promoteurs de l'Académie de Saint-Luc dont Voyer multiplia à dessein les expositions entre 1751 et 1753: il entendait ravir alors le poste de directeur des Bâtiments du roi au marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour⁴⁷.

Le choix de Mansart de Sagonne pour rebâtir la maison de Montreuil s'imposait d'autant plus que l'architecte était très en vue à Versailles depuis qu'il œuvrait pour Louis XV à l'église Saint-Louis (1742-1755), et travaillait ou avait travaillé pour plusieurs particuliers dans la cité royale⁴⁸. Il était, rappelons-le, en ce début des années 1750, à l'apogée de sa carrière, tentant notamment de s'illustrer dans deux grands projets de places royales: Marseille (1748-1752) et Paris (1749-1753)⁴⁹.

Comme souvent au XVIII^e siècle, tous les marchés et quittances d'ouvriers relatifs à des travaux de construction ou de restauration sont passés sous seing privé. Nous ne disposons par conséquent d'aucun document relatif à cette reconstruction. Elle ne fait néanmoins pas de doute au regard d'un certain nombre d'éléments:

1°) On a vu que la maison primitive se composait d'un pavillon circulaire coiffé d'un dôme – le « cul de four par le haut » décrit en 1691⁵⁰ –, précédé d'un perron sur la cour, et était encadrée par deux pavillons latéraux élevés d'un étage couvert de tuiles, contenant, de part et d'autre du salon central qui faisait office de salle commune, les quatre appartements de nos castrats. La nouvelle maison des Italiens se présente, quant à elle, sous la forme d'un édifice de plan massé (fig. 3 et 4) marqué, au centre, par

45. Sur Asnières, voir nos articles « Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne ou l'art du dernier des Mansart », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1993, p. 96-99; « Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne: Un digne successeur de François Mansart », *Les cahiers de Maisons*, n° 27-28, 1999, p. 140-141. Voir également notre thèse, *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, soutenue à Paris-I, t. II, p. 1161-1177.

46. Sur Mansart de Sagonne, *ibid.* Cet enthousiasme, le marquis l'avait déjà fait partager au landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume VIII, en 1750, auquel il avait conseillé de faire appel au dernier Mansart pour résoudre le problème de la couverture zénithale de sa galerie, puis à son ami le duc des Deux-Ponts, Christian IV, prince palatin, qui retint également l'architecte en 1752 pour son château de Jagersburg en Allemagne. Il l'avait préféré aux architectes que lui suggérait la marquise de Pompadour et qui œuvraient alors pour elle à Bellevue (voir notre thèse, *op. cit.*, t. I, p. 467, 483-495 et t. II, p. 1178-1183 et 1279-1280).

47. Voir notre thèse, *op. cit.*, t. I, p. 467-471.

48. Sur Saint Louis, voir notre article « Jacques Hardouin-Mansart », *op. cit.*, p. 88-93, notre thèse, *op. cit.*, t. II, p. 1134-1146 et notre ouvrage à paraître en 2009 (éditions Somogy).

À Versailles, Mansart de Sagonne est l'auteur de l'hôtel de Manneville, 18 rue Hoche (1746), du pavillon Letellier, 14 rue du Maréchal Joffre (1754-1755) et d'autres maisons dont l'attribution est en cours de vérification (voir notre thèse, *op. cit.*, t. II, p. 1154-1156 et 1328-1331).

49. Voir nos articles « Les projets de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne pour la place Louis XV de Paris (1748-1753) », *Annales du Centre Ledoux*, t. II. Paris et Bordeaux, 1998, p. 129-147; « Un projet inédit de place royale et d'hôtel de ville à Marseille par Mansart de Sagonne (1752) », *Bulletin Monumental*, t. 154, n° 1, 1996, p. 39-53; voir également notre thèse, *op. cit.*, t. II, p. 1263-1278.

50. Voir *supra* note 8. Suzanne Mercet a vu dans ce « cul-de-four », l'avant-corps du logis du côté du jardin, ce qui atteste sa méconnaissance des termes d'architecture et de l'architecture de cette époque en général (*op. cit.*, p. 19 et voir *infra* note 59). Rappelons qu'un cul-de-four est une voûte couvrant une abside mais peut aussi désigner, selon les dictionnaires du XVIII^e siècle, une coupole.

un avant-corps de part et d'autre élevé d'un étage couvert en terrasse, et bordé de deux ailes latérales couvertes de combles mansardés à l'étage. Ceux-ci sont, suivant l'usage, partie en tuile et partie en ardoise. Ces ailes présentent chacune deux travées de face tant sur la cour que sur le jardin.

2°) Les avant-corps de la maison présentent des pans courbes (concaves du côté de la cour, convexes du côté du jardin) qui, de toute évidence, n'ont rien à voir avec le schéma circulaire du pavillon originel. Ils sont la marque des influences de l'architecte italien Francesco Borromini (1599-1667) dans l'architecture civile parisienne, surtout à partir des années 1720-1730 et dont Mansart de Sagonne fut, avec les architectes Pierre Boscry († 1781), Juste-Aurèle Meissonnier (1695-1750), Gilles-Marie Oppenord (1672-1742), Pierre de Vigny (1690-1772) et d'autres, le grand promoteur. En témoignent: la maison Saint-Chaumont à Paris (fig. 11), l'église Saint-Louis (fig. 12) et l'hôtel de Manneville (fig. 13) à Versailles, ou le château de Jossigny (Seine-et-Marne) (fig. 14 et 15). On retrouve d'autant plus la marque du dernier des Mansart que ces avant-corps sont élevés d'un attique, lequel interrompt, comme à la maison Saint-Chaumont, le comble mansardé (fig. 4 et 15). Cette manière d'interrompre le comble au premier étage se retrouve également, sous une autre forme, au château contemporain de Jossigny que nous évoquerons plus loin.



Fig. 11: Mansart de Sagonne: Maison des dames de Saint-Chaumont du côté de la cour (1734) (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 12: Mansart de Sagonne: Vue latérale de la cathédrale Saint-Louis de Versailles (1742-1754) (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 13: Mansart de Sagonne: Vue de l'hôtel de Manneville à Versailles, 18 rue Hoche, côté jardin (1746) (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 14: Mansart de Sagonne: Vue du château de Jossigny (Seine-et-Marne; 1753), du côté du jardin (Cl. Ph. Cachau)

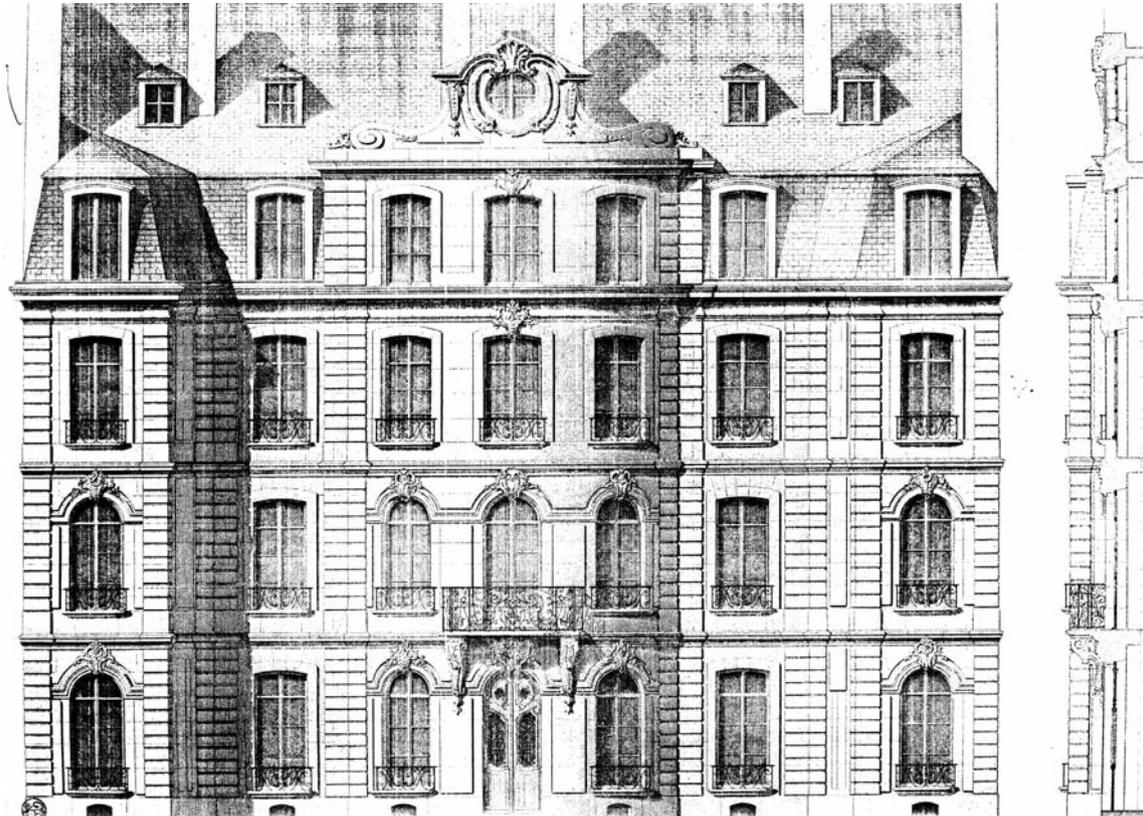


Fig. 15: Mansart de Sagonne: Elévation et coupe de la maison des dames de Saint-Chaumond du côté du jardin (1734; C. Daly: Motifs historiques d'architecture (...), t. II, Paris, 1869; gravure).

On remarquera la grande similitude de l'avant-corps sur jardin avec celui du château d'Asnières à la même époque (1750-1752) (fig. 4 et 16). On retrouve par ailleurs dans les travées, les tables et refends chers à l'architecture de Mansart de Sagonne. Très caractéristique de la manière de celui-ci est le bec-de-corbin entourant les entrées sur la cour et le jardin, tel qu'on peut le voir notamment sur l'avant-corps d'Asnières ou au premier étage de l'hôtel parisien de l'architecte, rue La Feuillade (1750) (fig. 4, 16 et 17) ⁵¹.



Fig. 16: Mansart de Sagonne: Vue du château d'Asnières du côté du jardin (1750-1752) (Cl. Ph. Cachau)

3°) Mansart de Sagonne n'était pas un inconnu pour la comtesse puisque l'hôtel de Sagonne, sis rue des Tournelles à Paris, où logeait la famille de l'architecte, voisinait avec celui qu'elle tenait de son père, dans la même portion de rue et sur le même versant. Le premier porte le numéro 35 sur le plan terrier de la censive de Sainte-Opportune et le second, le numéro 41 (fig. 18) ⁵².

4°) Toujours dans cette portion et sur ce versant de la rue, mais de l'autre côté de l'hôtel de Sagonne, logeait, depuis 1746, Claude-François Le Conte, seigneur des Gravieres et du Demi-Muid, conseiller à la cinquième Chambre des enquêtes du Parlement, dans la maison de la marquise Mauléon de Savaillan. Elle est numérotée 9 sur le plan susdit (fig. 18) ⁵³. Or, Le Conte des Gravieres était propriétaire du château de Jossigny (fig. 14), lequel présente les mêmes modèles d'agrafes au-dessus des croisées que la maison de Montreuil (fig. 19-23). Ces agrafes sont caractéristiques de la manière de Nicolas Pineau,

51. Bec-de-corbin: Corps de moulures formé d'un demi-cœur renversé, retaillé au-dessous par un canal ou une gorge.

52. A. N., C. P., N IV Seine 45, « Plan terrier des héritages situés en la censive du chapitre de Sainte-Opportune » (1752).

53. *Ibid.* A.N., M.C., CXII, 576, inventaire du 2 octobre 1787 et voir *Almanach Royal*.



Fig. 17: Mansart de Sagonne: Vue de son hôtel parisien, 4 rue La Feuillade (1750) (Cl. Ph. Cachau).

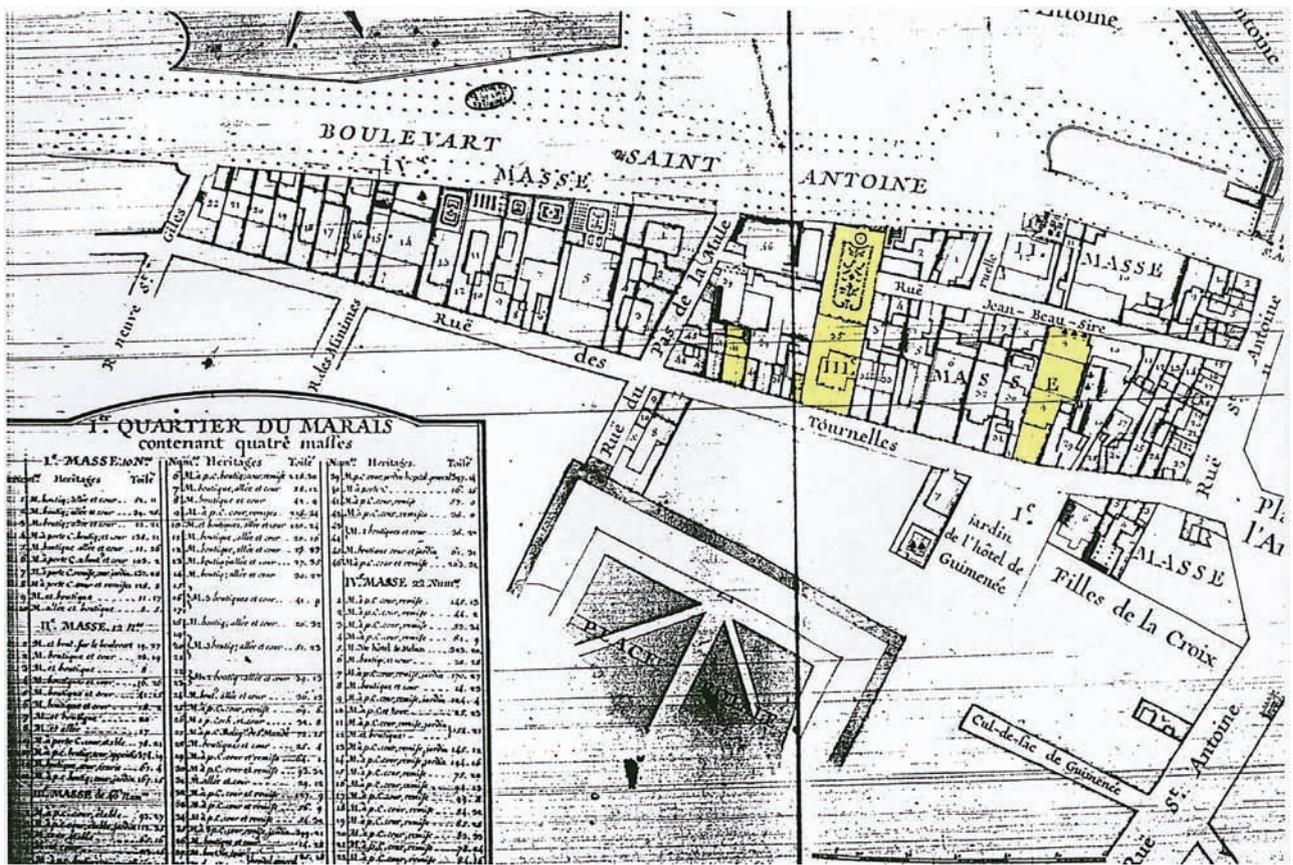


Fig. 18: Détail du plan terrier de la censive de Sainte-Opportune à Paris (1752; encre et lavis; A.N., Cartes et Plans, N IV Seine 45).

ornemaniste favori de Mansart de Sagonne ⁵⁴, dont on sait, par des dessins conservés à l'Union Centrale des Arts Décoratifs, qu'il avait participé à la décoration du château (fig. 24 et 25) ⁵⁵. Le Conte des Gravières et Mansart de Sagonne se connaissaient d'autant mieux que le père du premier, Augustin Le Conte, avait vendu à l'architecte en 1745 une maison sise rue Comtesse d'Artois à Paris, près de Saint-Eustache ⁵⁶. À la mort de son père en 1752, Claude-François avait recueilli différentes sommes d'argent provenant tant de sa succession que de la vente de biens familiaux. Il était donc en mesure de faire reconstruire son château, l'année suivante, par Mansart de Sagonne, lequel continuait d'honorer la rente qu'il avait contractée pour le règlement de la maison parisienne ⁵⁷. Cette reconstruction était contemporaine de celle de la maison de Montreuil et Mansart de Sagonne était leur dénominateur commun. Tout ce petit monde, on le voit, se connaissait parfaitement.

54. Le premier chantier attesté entre les deux hommes est celui de la maison des dames de Saint-Chaumont, 226 rue Saint-Denis, à Paris (1734). Sur Nicolas Pineau et sa collaboration avec Mansart de Sagonne, voir notre thèse, *op. cit.*, t. I, p. 322-347.

55. Voir notre thèse, *op. cit.*, t. II, p. 1319-1327.

56. A.N., M.C., LIX, 235, vente du 28 septembre 1745.

57. Voir *supra* note 55 et *infra*. Mansart de Sagonne est le seul nom d'architecte figurant dans l'inventaire de Claude-François Le Conte des Gravières (voir *supra* note 53).



Fig. 19: Nicolas Pineau: Détail d'une des agrafes rocailles des croisées de la maison des Italiens (1752; Cl. Ph. Cachau)



Fig. 20: Nicolas Pineau: Détail d'une des agrafes rocailles des croisées du rez-de-chaussée du château de Jossigny du côté du jardin (1753; Cl. Ph. Cachau).



Fig. 21: Nicolas Pineau: Autre agrafe des croisées de la maison des Italiens (1752; Cl. Ph. Cachau).



Fig. 22: Nicolas Pineau : Autres agrafes des croisées de la maison des Italiens (1752; Cl. Ph. Cachau).

L'emploi simultané et clairement identifié d'ornements similaires sur deux édifices géographiquement très éloignés est, à notre connaissance, rarissime. Il est très instructif des méthodes employées par certains architectes et ornemanistes au XVIII^e siècle. On sait, par son inventaire, que Pineau conservait dans son atelier des moulages de ses ornements: il n'avait pas hésité à les employer sur ces deux édifices⁵⁸. Quoique de style rocaille, ces agrafes n'ont rien de commun avec celles du début du siècle, contrairement à ce que pense M^{me} Mercet qui les date de 1710, date d'achèvement, selon elle, de la maison, qui est aussi celle de la chapelle de Versailles avec laquelle elle établit la comparaison⁵⁹. Rappelons que la décoration de la chapelle est datée principalement des années 1720. Le caractère dissymétrique de certaines de nos agrafes, dénommé « contraste » au XVIII^e siècle et dont Pineau passait alors, selon l'architecte et théoricien Jacques-François Blondel, pour en être l'auteur dans les années 1730, après son retour de Russie, n'était pas de mise en ce début du siècle⁶⁰. Fiske Kimball et Bruno Pons ont démontré que l'attribution de ces motifs à Pineau était erronée puisque Jean-Bernard Turreau dit Toro (1672-1731) et François Roumier avaient été, pendant la Régence, les initiateurs et propagateurs du procédé en France⁶¹. De toute évidence, et quoi qu'il en soit, ces agrafes ne peuvent être des années 1700, date de création de la maison primitive.

Par cette dissymétrie, Pineau cherchait à conférer à certains ornements un caractère dynamique et pittoresque fort en accord avec l'esprit de la nouvelle bâtisse et qui sera à nouveau de mise à Jossigny.

Outre leur dissymétrie, on retrouve par ailleurs dans ces agrafes, l'épaisseur de celles composées par le même ornemaniste pour la maison Saint-Chaumont ou l'église Saint-Louis de Mansart de Sagonne, par exemple (fig. 11 et 26). La grande qualité du dessin et de l'exécution, ainsi que des motifs tels que bouts d'ailes, feuillages ou fleurs des champs sont autant d'éléments reconnaissables de sa manière.

5°) Dernier élément et non des moindres: l'entrepreneur de la reconstruction de la maison avait pour nom Jean Rondel qui travaillait alors, avec son homologue Louis Letellier et Mansart de Sagonne, à la construction de la paroisse Saint-Louis de Versailles. La marquise d'Argenson lui était en effet toujours redevable des ouvrages en 1759-60. Elle figure alors parmi les créanciers de la succession de l'épouse de Rondel, Marie-Geneviève Bardon, morte en 1758⁶².

58. A.N., M.C., XLVI, 340, inventaire du 2 mai 1754.

59. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 21.

60. Voir J.-Fr. Blondel, *Les amours rivaux ou l'homme du monde éclairé par les arts*, t. II, Amsterdam, 1774, p. 292-293.

61. Voir Fiske Kimball, *Le style Louis XV*, Paris, 1949, p. 145 et 147; Bruno Pons: *De Paris à Versailles (1699-1736)*, Strasbourg, 1985, p. 184.

62. A.N., M.C., LXXXIII, 460, inventaire de Marie-Geneviève Bardon du 25 janvier 1759 et XXXIX, 459, liquidation et partage du 21 mai 1760, art. 39, n° 9: « Mme la comtesse d'Argenson pour sa maison de Montreuil ».

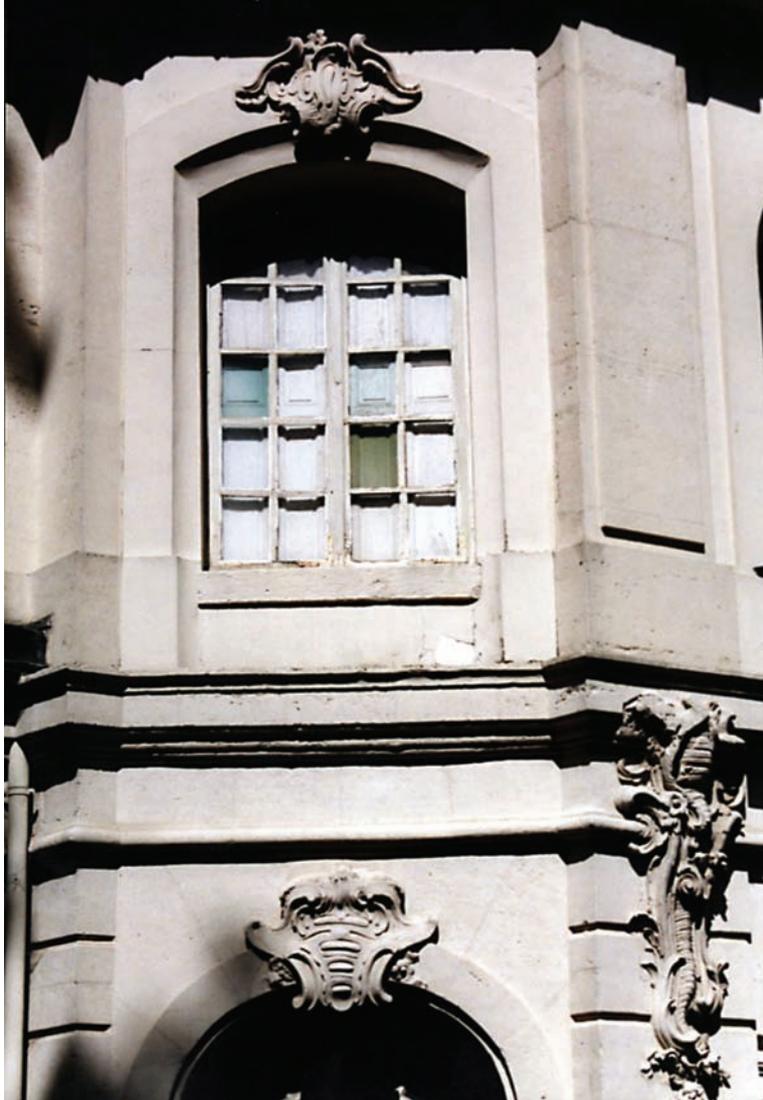


Fig. 23: Nicolas Pineau: Agrafes des croisées de l'avant-corps sur jardin du château de Jossigny (1753; Cl. Ph. Cachau).

Fig. 24: Nicolas Pineau: Projets d'agrafes rocailles (sans date; plume et encre noire; Union Centrale des Arts Décoratifs, C.D. 1473).

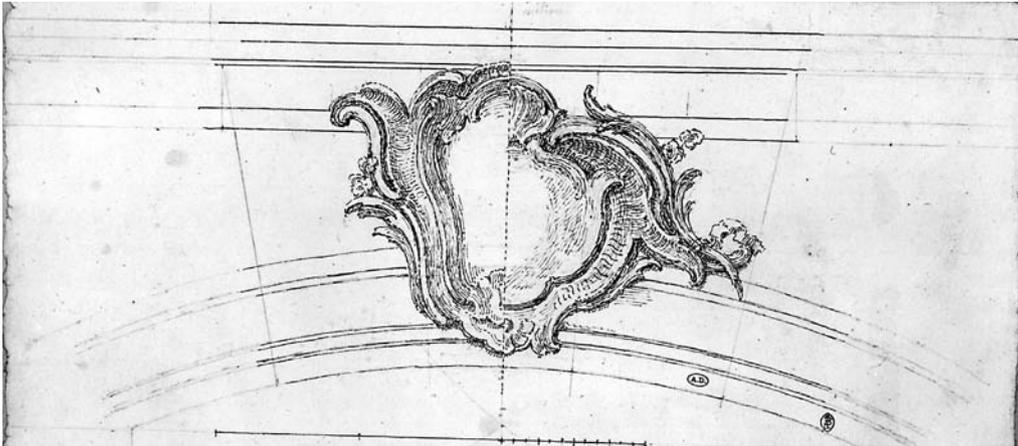


Fig. 25: Nicolas Pineau: Dessin biparti d'agrafe rocaille (sans date; plume et encre noire; Union Centrale des Arts Décoratifs, C.D. 1579).



Fig. 26: Nicolas Pineau: Détail d'ornements des entrées latérales de la façade de la cathédrale Saint-Louis de Versailles (1742-1754) (Cl. Ph. Cachau).

La date la plus probable pour la reconstruction de la maison est celle de 1752. C'est en effet à cette date, on le sait, que la comtesse d'Argenson avait acquis le terrain situé au-devant, de l'autre côté du chemin, et à l'aménagement duquel elle devait procéder. Nous sommes alors près d'un an après l'acquisition de la maison. 1752 correspond par ailleurs à la fin du gros œuvre du château d'Asnières. Mansart de Sagonne était alors en mesure de s'atteler au chantier de la mère du marquis de Voyer. On comprend mieux dès lors comment l'exemple prestigieux de la comtesse d'Argenson put trouver écho auprès de Le Conte des Graviers à Jossigny, l'année suivante.

État intérieur de la nouvelle maison des Italiens au milieu du XVIII^e siècle

La distribution de la maison au milieu du XVIII^e siècle nous est connue par l'« état estimatif des meubles meublans et autres effets mobiliers » annexé à la vente de 1759⁶³ : on admirera la commodité de la distribution ainsi que l'habileté avec laquelle Mansart de Sagonne a su tirer parti du faible espace de la maison, lui conférant le charme et l'intimité que l'on retrouvera plus tard à Jossigny. On observera aussi le soin et le luxe que la comtesse d'Argenson avait su déployer dans le décor et le mobilier de sa petite maison.

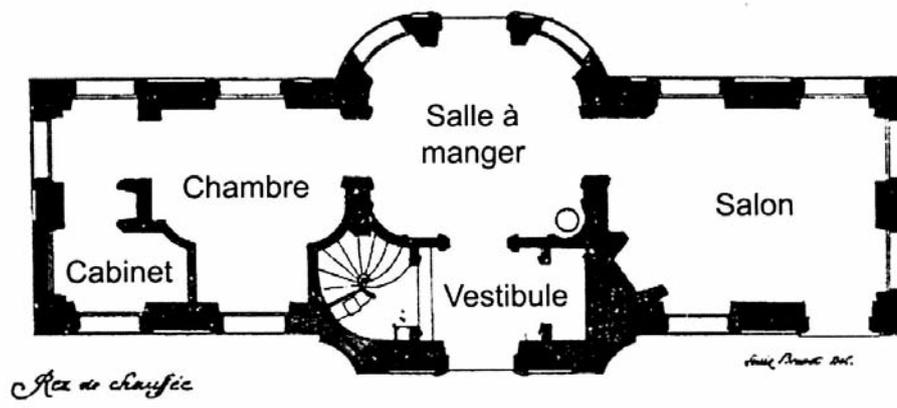


Fig. 27: Plan du rez-de-chaussée de la maison des Italiens sous la comtesse d'Argenson (1752-1759)
(Ph. Cachau d'après S. Mercet).

Le corps central se composait, au rez-de-chaussée (fig. 27), suivant l'usage, du côté de la cour, d'un vestibule ouvrant par-derrière sur une salle à manger et, à gauche, sur une vis étroite (fig. 28) par laquelle on accédait aux appartements du premier étage. Vis qui était éclairée sur l'extérieur par deux œils-de-bœuf situés sur le pan concave gauche de l'avant-corps. Comme le vestibule du côté de la cour, la salle à manger ouvrait sur le jardin par une porte-croisée en anse de panier. Elle était éclairée de part et d'autre par deux croisées en segment. Deux niches étaient disposées symétriquement en vis-à-vis, de part et d'autre de l'entrée de la pièce, formule que Mansart de Sagonne devait reprendre pour le vestibule et le salon de Jossigny (fig. 29-30) et qu'il avait déjà employée pour le salon du château d'Asnières, dont la salle à manger de la maison des Italiens est en quelque sorte une version réduite (fig. 27 et 31). La parenté entre ces deux édifices à ce niveau se trouve de nouveau confirmée. Cette salle à manger disposait, nous dit l'état de 1759, d'« un poesle de terre fait en rochée » estimé à 40 livres, qui ne pouvait se situer que dans l'une des niches susdites. On peut imaginer que l'autre niche devait abriter une fontaine comme les salles à manger d'Asnières ou de Jossigny (?).

On entrait, à droite, dans le salon (fig. 32) qui était la pièce la plus agréable de la maison puisqu'elle était éclairée de toutes parts par six baies dont une porte-croisée sur la cour. Il contenait une cheminée et son trumeau de glace en deux parties de 4 pieds de large sur 7 pieds de haut, dans sa bordure de bois sculpté et doré, d'une valeur de 450 livres. De l'autre côté de la salle à manger, était l'appartement

63. A.N., M.C., LXXXIX, 588, vente du 30 novembre 1759 et voir pièce annexe.



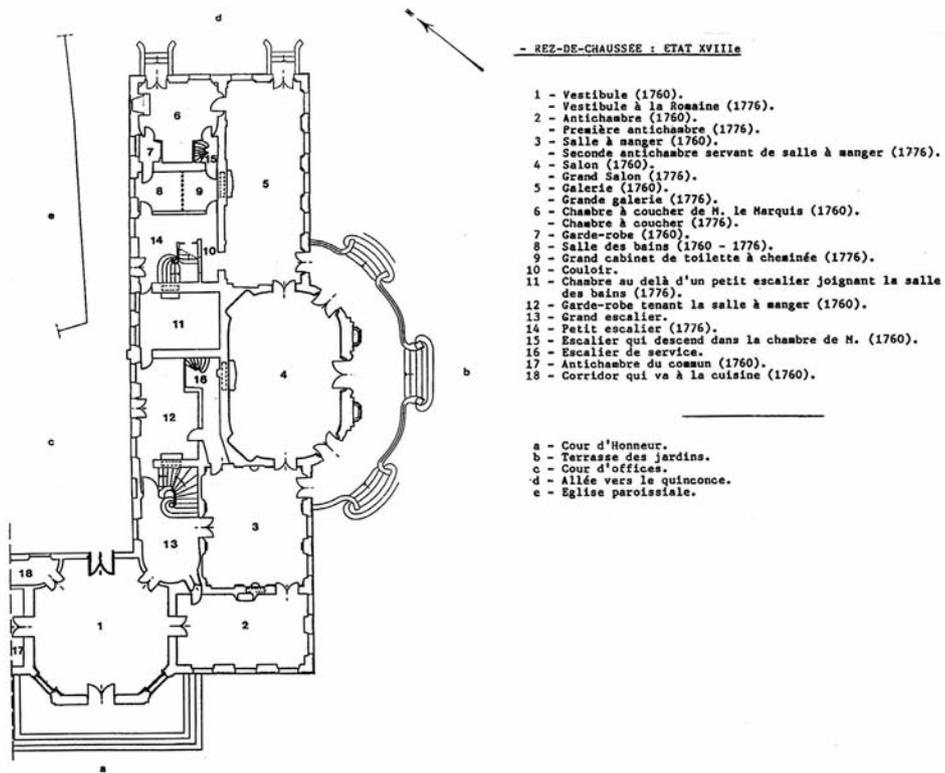
Fig. 28: Vue de l'escalier d'accès au premier étage, à gauche du vestibule (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 29: Vue d'une des niches de la salle à manger et du vestibule situé par-derrrière (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 30: Vue des niches latérales du salon central du château de Jossigny (Cl. Ph. Cachau).



- REZ-DE-CHAUSSEE : ETAT XVIIIe

- 1 - Vestibule (1760).
- Vestibule à la Romaine (1776).
- 2 - Antichambre (1760).
- Première antichambre (1776).
- 3 - Salle à manger (1760).
- Seconde antichambre servant de salle à manger (1776).
- 4 - Salon (1760).
- Grand Salon (1776).
- 5 - Galerie (1760).
- Grande galerie (1776).
- 6 - Chambre à coucher de M. le Marquis (1760).
- Chambre à coucher (1776).
- 7 - Garde-robe (1760).
- 8 - Salle des bains (1760 - 1776).
- 9 - Grand cabinet de toilette à cheminée (1776).
- 10 - Couloir.
- 11 - Chambre au delà d'un petit escalier joignant la salle des bains (1776).
- 12 - Garde-robe tenant la salle à manger (1760).
- 13 - Grand escalier.
- 14 - Petit escalier (1776).
- 15 - Escalier qui descend dans la chambre de M. (1760).
- 16 - Escalier de service.
- 17 - Antichambre du commun (1760).
- 18 - Corridor qui va à la cuisine (1760).

- a - Cour d'Honneur.
- b - Terrasse des jardins.
- c - Cour d'offices.
- d - Allée vers le quinconce.
- e - Eglise paroissiale.

Fig. 31: Plan du salon central du château d'Asnières (1750-1752; dessin Fabrice Ouziel).



Fig. 32: Vue du salon de la maison des Italiens (Cl. Ph. Cachau).

de la comtesse. Il se composait d'une chambre à coucher qui donnait par une croisée sur le jardin. La croisée qui ouvre actuellement du côté de la cour était donc condamnée puisque située derrière l'alcôve du lit (fig. 33). Les deux portes de la pièce étaient ornées de deux dessus-de-porte dans leur cadre de bois sculpté et doré qui furent estimés ensemble à 120 livres. Les sièges de la pièce étaient « en découpure et prosillés [sic] » afin d'épouser les formes du décor. La chambre donnait accès ensuite à un cabinet de toilette qui était éclairé sur la cour par la porte-croisée symétrique à celle du salon (fig. 34). Il contenait une cheminée avec sa glace en trois parties de 7 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large dans sa bordure de bois sculpté et doré, qui furent prisées ensemble 180 livres. La pièce était ornée de deux dessus-de-porte en camaïeu prisés 40 livres. On mentionne ensuite une garde-robe et une salle de bain qui ne pouvaient se situer que dans la partie en extension de la maison. On ne mentionne dans la dernière qu'un petit poêle de faïence estimé à 30 livres.



Fig. 33: Vue de la chambre de la comtesse d'Argenson, au rez-de-chaussée, du côté de l'alcôve (Cl. Ph. Cachau).



Fig. 34: Vue de l'ancien cabinet de toilette de la comtesse d'Argenson (Cl. Ph. Cachau).

À l'étage (fig. 35), se trouvaient trois petits appartements composés chacun d'une chambre et d'une garde-robe. Seul l'un d'eux disposait d'un cabinet de toilette. L'appartement au centre de la maison était le plus agréable : la chambre à coucher était située au-dessus du salon et était éclairée par trois baies en segment sur le jardin. Elle contenait une belle « cheminée sculptée et dorée avec sa glace et son parquet », prisee 80 livres. Derrière, une garde-robe ouvrait sur la cour par une croisée. Il est possible que cet appartement ait été celui du marquis de Valfons (?).

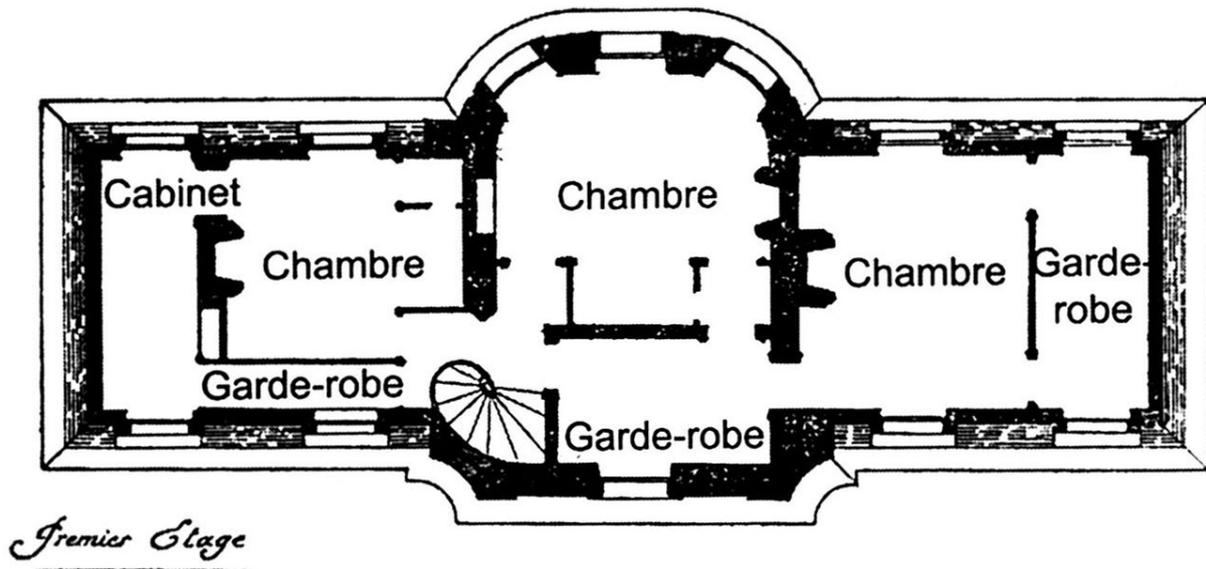
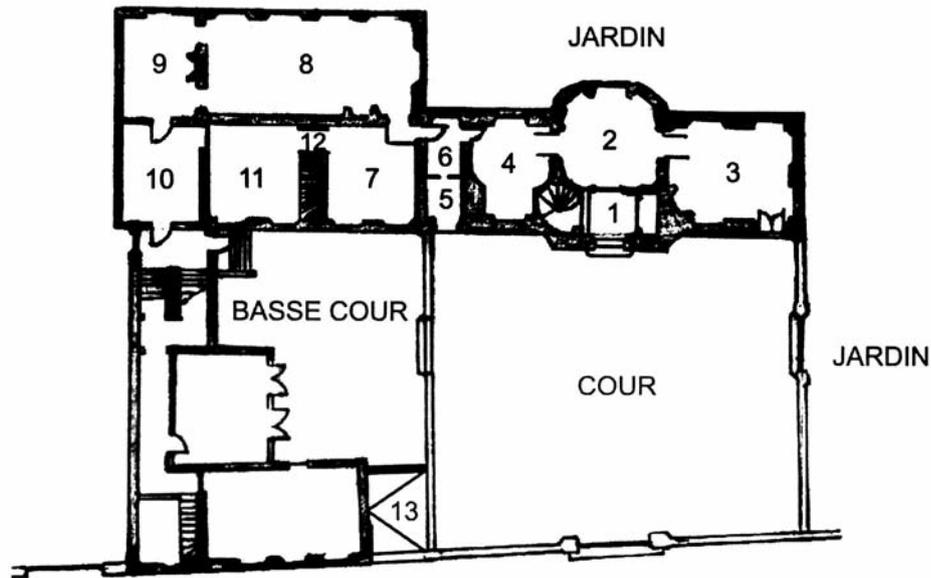


Fig. 35: Plan du premier étage de la maison des Italiens sous la comtesse d'Argenson (Ph. Cachau d'après Suzanne Mercet).

Dans la chambre de l'appartement situé au-dessus de la salle à manger, se trouvaient une cheminée et sa glace dans sa bordure de bois doré et sculpté qui furent estimées ensemble à 100 livres. Elle donnait sur une garde-robe dotée d'un poêle de faïence prisé 60 livres. L'appartement situé au-dessus de la chambre du rez-de-chaussée était le plus vaste puisque, outre une chambre et sa garde-robe, il disposait du cabinet de toilette susdit. La chambre comprenait une cheminée et sa glace dans sa bordure sculptée et dorée d'une valeur de 100 livres. Toutes ces petites pièces étaient, comme souvent au XVIII^e siècle, fort meublées ⁶⁴.

L'état du mobilier de 1759 atteste la présence, à côté de la maison, de bâtiments annexes servant de communs et dévolus principalement à la domesticité de la comtesse. Ils étaient organisés autour de la basse-cour située à gauche de la cour, dont la distinction avec celle-ci était marquée par la dénivellation encore visible aujourd'hui (fig. 3 et 36). On y fait successivement état d'une « salle », d'une « chambre des gens », d'une chambre, d'un office à côté servant de chapelle, comme en témoigne la présence des crédences, croix, chandeliers, tableau d'autel et marchepied, prisés 150 livres; d'un « office à travailler [sic] » d'une chambre du commun, d'une chambre d'officier, d'une autre chambre ensuite, enfin d'une cuisine. Dans cette dernière, on note la présence de neuf bancs de jardin et d'un théâtre qui confirme la tradition ludique des lieux introduite par Chabanceau de La Barre et continuée par les castrats italiens et la comtesse d'Argenson. Dans le jardin, il ne restait plus des effets vendus en 1748 et 1751 que trois bustes en terre cuite sur console et huit orangers dans leur caisse.

64. *Ibid.*



1 - VESTIBULE	6 - PASSAGE	11 - GARDE-ROBE
2 - VESTIBULE	7 - CABINET	12 - DESCENTE DE CAVE
3 - SALON	8 - SALLE A MANGER	13 - BUCHER NEUF
4 - CHAMBRE	9 - CABINET	□ EXTENTIONS
5 - BAINS	10 - BUCHER	

Fig. 36: Plan du rez-de-chaussée sous Louis-Guillaume Lemonnier (1779-1799) (Ph. Cachau).

La maison de Montreuil: œuvre de la comtesse d'Argenson?

S'il ne fait plus désormais de doute que la maison des Italiens a été refaite au début des années 1750 par la comtesse d'Argenson, l'était-elle réellement pour elle? L'acte de vente de 1776 entre la comtesse de Marsan et Lemonnier déclare en effet que la maison était la propriété du comte d'Argenson « au moyen de l'acquisition que Maditte Dame Comtesse d'Argenson en avait faite pour lui », tout comme du demi-quartier de terrain situé au-devant ⁶⁵. Le comte se serait fait ainsi aménager une petite maison à Montreuil sous le couvert de son épouse, thèse avancée par M^{me} Mercet et qui devait être reprise par d'autres auteurs après elle ⁶⁶. Pour ces derniers, le comte venait ici avec sa maîtresse, la comtesse d'Estrades, laquelle possédait par ailleurs, elle aussi, une maison à Montreuil, au rond-point de l'avenue de Saint-Cloud ⁶⁷. Il arrivait en effet fréquemment, au XVIII^e siècle, que les gens agissent sous des prête-noms. Malheureusement, c'est ignorer ici un certain nombre d'éléments:

- Le comte et la comtesse d'Argenson vivaient, on l'a dit, séparément quoique leur séparation n'ait jamais été officielle. De nombreux actes ainsi que plusieurs mémorialistes, à commencer par le propre frère du comte, le fameux René-Louis, marquis d'Argenson le confirment ⁶⁸.

65. Voir *infra* note 84.

66. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 34 et 37; Marie-Antoine de Helle, *Le Vieux Versailles*, t. I, Versailles, 1969, p. 132; et Jean Guillaume, « Un grand souvenir versaillais, actuellement menacé, sera-t-il sauvé? », *Les monuments historiques de la France*, t. XVII, n° 4, octobre-décembre 1971, p. 58.

67. Voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 34, note 4. On voit mal en quoi l'acquisition d'une autre maison à cet endroit avait pu être utile au comte. Il en allait tout autrement de la comtesse, son épouse (voir *infra*).

68. Voir *supra* note 34. Sur les relations du comte et de la comtesse d'Argenson, voir également et surtout le marquis d'Argenson: *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson* par P. Jannet, t. V, Paris, 1858, p. 9, note 1; E.-J.-B. Rathery: *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. V, Paris, 1863, p. 290 et 305, et t. VII, Paris, 1865, p. 160; Marquis de Valfons, *op. cit.*, *supra* note 35. On retiendra que si chacun mène sa vie comme il l'entend, leurs relations avaient su rester cordiales - leur correspondance en témoigne -, même s'ils n'en pensaient pas moins: le comte avait largement abusé de la dot de son épouse, laquelle l'avait trompé

- Au XVIII^e siècle, une femme ne pouvait contracter sans la procuration de son mari. La comtesse d'Argenson ne pouvait donc acquérir la maison de Montreuil sans son autorisation. Le fait que celles qui lui ont été délivrées en 1751 et 1757 ⁶⁹ pour acheter et vendre la maison soient rédigées comme si elle était sa « procuratrice générale et spéciale » et que les acquisitions et ventes soient faites par la comtesse « au nom et comme procuratrice » de son époux, ne signifie pas qu'il en soit forcément ainsi, surtout au regard de leurs relations. Le comte pouvait parfaitement servir de prête-nom à son épouse. On est d'autant plus porté à le croire que la procuration de 1757 est assez éloquente : il est dit ainsi qu'elle vendra la maison « aux prix charges clauses et conditions que lad. Dame jugera a propos », cédera les effets selon qu'elle « avisera bon elle même » et qu'elle en recevra le prix « dans les termes [qu'elle] conviendra » et dont elle « disposera [à son] gré ». Il est clair que le comte d'Argenson laissait son épouse libre de disposer de son bien. Comme le rappelle très justement Yves Combeau, et contrairement à ce que prétend Suzanne Mercet, la vente de 1759 n'était pas faite pour venir en aide au comte d'Argenson après sa disgrâce en 1757, lequel bénéficiait depuis lors d'une pension du roi de 48 000 livres et du revenu de ses terres, mais bien pour solder les créances avec Dourlens, son valet, qui avait prêté 7 500 livres à la comtesse pour la construction de son pavillon de Montloisir à Puteaux, laquelle n'avait toujours pas soldé l'acquisition de celui de Montreuil. D'ailleurs, la maison n'apparaît pas dans les comptes de d'Argenson pour les années 1750 ⁷⁰. Il est étonnant que le marquis d'Argenson, toujours au courant des faits et gestes de son frère et de son neveu, ne se soit pas fait l'écho de l'acquisition et de la réfection de la maison de Montreuil, alors que Neuilly, Asnières et les hôtels parisiens sont abordés. Un tel silence n'est en revanche guère étonnant envers la comtesse, sa belle-sœur, qui est rarement évoquée et le plus souvent en termes peu flatteurs ⁷¹.
- Le comte avait dû servir d'autant plus de couverture à son épouse qu'il jouissait « de l'exemption de tous droits seigneuriaux dus au roy [...] en sa qualité de maître des requêtes honoraire de l'hôtel de Sa Majesté et [...] de grand croix chancelier garde des sceaux de l'ordre royal militaire de St Louis », comme le rappelle l'acte de vente de 1759. Il n'est pas impossible qu'en échange de ce service, la comtesse ait prêté sa maison à son époux en cas de besoin. Quoique séparés, les deux époux avaient su maintenir des relations cordiales, on le sait ⁷².
- Enfin, si le marquis de Valfons ne dit mot de la maison de Montreuil dans ses *Souvenirs*, il ne cache pas en revanche retrouver souvent la comtesse d'Argenson chez elle, au Palais-Royal notamment ⁷³. Tout comme M^{me} d'Estrades avec le comte d'Argenson, la comtesse d'Argenson avait souhaité avoir elle aussi une maison pour abriter ses amours avec M. de Valfons et ce, d'autant qu'on les imagine mal dans l'appartement qu'elle partageait – officiellement – avec son époux dans l'aile gauche des Ministres du château de Versailles ⁷⁴! Montreuil était, on le voit, dans les deux cas, le lieu idéal des deux époux pour retrouver leur relation respective lorsqu'ils se trouvaient à Versailles.

et mit leur fils de son côté en le montant contre son père. Quoique la comtesse ait apporté son soutien à son époux lors de sa disgrâce en février 1757 et ait manifesté – à dessein [?] – le souhait pressant de le suivre dans son exil au château des Ormes en Poitou, le comte lui opposa son refus, préférant emmener M^{me} d'Estrades, sa maîtresse. La comtesse ripostera notamment en ne réservant presque rien aux d'Argenson dans son testament en 1759 (voir Y. Combeau, *op.cit.*, p. 100-102, 191 et 204).

69. Procuration du comte d'Argenson à son épouse du 27 avril 1751 passée en son hôtel devant Mes Dutartre et Doyen, notaires à Paris, et annexée au contrat de vente du 29 du même mois (voir *supra* note 18). Autre du 14 février 1757 passée devant M^{es} Pillote et Guérin, notaires à Chinon, et annexée au contrat de vente du 30 novembre 1759 (voir *supra* note 27).

70. Voir Y. Combeau, *op.cit.*, p. 196, 204, 381-385 et *supra* note 40. Voir S. Mercet, *op.cit.*, p. 38.

71. Voir *supra* note 68.

72. *Ibid.*

73. Voir *supra* note 35.

74. Voir William R. Newton, *L'espace du roi: La cour de France au château de Versailles (1682- 1789)*, Paris, 2000, p. 450 et Y. Combeau, *op.cit.*, p. 101-102.

La comtesse de Marsan. Louis-Guillaume Lemonnier

La comtesse de Marsan demeura à Montreuil de 1759 à 1776: elle avait en effet une grande affection pour cette demeure où elle pouvait se détendre des contraintes de la cour et emmener les princes et princesses dont elle avait la charge. Elle organisa ainsi, le 15 août 1773, une fête pour M^{me} Clotilde, sœur du futur Louis XVI ⁷⁵.

Née le 7 janvier 1720, Marie-Louise de Marsan était la fille de Jules-François-Louis de Rohan, prince de Soubise (1697-1724), capitaine-lieutenant des gendarmes de la Garde du roi, et d'Anne-Julie-Adélaïde de Melun. Elle avait épousé, le 15 juin 1736, Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, brigadier des armées du roi, né à Paris, le 7 février 1721, et mort à Strasbourg, de la petite vérole, le 2 mai 1743. Il était le fils de Charles-Louis de Lorraine, prince de Mortagne (1696-1759), et d'Élisabeth de Roquelaure (1685-1752). La bénédiction nuptiale fut donnée dans la chapelle de l'hôtel de Mayenne, rue Saint-Antoine à Paris, par le cardinal de Rohan, grand-oncle de la comtesse. Après le décès de la duchesse de Tallard, sa tante, elle fut désignée gouvernante des Enfants de France en janvier 1754, charge qu'elle conservera jusqu'à sa démission en faveur de sa nièce, la princesse de Guéméné, en 1775, après le mariage de M^{me} Clotilde. Elle mourut à Linz, en Autriche, le 4 mars 1803, après être revenue d'exil sous le Consulat. Elle n'avait pas eu d'enfant de son union avec le comte de Marsan ⁷⁶.

La comtesse poursuivit les augmentations de terrain entamées par Anne Larcher: par contrat devant M^e Dumoulin, notaire à Paris, du 23 mai 1762, elle acquit de Jérôme Lebrun, bedeau de Notre-Dame de Versailles, et de Marie-Claude Lefort, son épouse, « une pièce de terre en marais situé au terroir dudit grand Montreuil lieudit les prés marins, fermée de hayes vives, tenant d'un côté aux représentants du sieur Caperon, d'autre au sentier qui va de [la rue] la tour à Montreuil, d'un bout par bas aux représentants de M. Delongis, par haut au chemin qui conduit de l'Eglise dudit Montreuil à la butte de Montboron ». À cela, s'ajoutait « une autre pièce de terre aussy en marais située même terroir [avec une maison de paysan étant sur ladite pièce de terre] (mention rayée), tenant d'un côté au chemin qui conduit à Porché fontaine, d'autre et d'un bout à Maditte Dame comtesse de Marsan et au mur de [la rue] la tour, et d'autre bout à un chemin qui sépare cette seconde pièce de la première cy dessus désigné » ⁷⁷.

Ces pièces de terre marécageuses se trouvaient le long de l'actuelle rue Pasteur: le plan de Montreuil des années 1720 montre en effet la présence de marais à cet endroit (fig. 6). Outre la volonté d'agrandir son domaine, la comtesse de Marsan escomptait offrir à son ami, le médecin Louis-Guillaume Lemonnier, un lieu propice au développement de ses qualités de paysagiste et de botaniste ⁷⁸.

M^{me} de Marsan renouvela ses acquisitions deux ans plus tard: le 30 septembre 1764, elle se rendit acquéreur, devant le même notaire, de Jacques Gandes, jardinier à Montreuil, et Marie-Jeanne Hédiard, son épouse, d'« une petite pointe de terre d'environ trente perches à prendre dans une pièce d'un arpent et demie scitué au même terroir de Montreuil, tenant d'une part à l'une des pièce cy dessus désignées, d'autre part à la rue des bœufs [rue Pasteur?], d'un bout aux héritiers ou autres représentants de la veuve Hédiard et d'autre en pointe à l'une desdites deux pièces de terre » ⁷⁹. La comtesse de Marsan occupa ainsi peu à peu l'ensemble du terrain situé à droite et derrière la parcelle primitive jusqu'au carrefour des actuelles rues Pasteur et des Condamines, comme le suggère fort bien le plan de 1725 (fig. 6). Le terrain affectait ainsi la forme d'un triangle dont la rue Champ-Lagarde était la base, les rues des Condamines et Pasteur les côtés.

On ignore si, pendant les dix-sept ans passés sur les lieux, la comtesse de Marsan procéda à de nouveaux aménagements dans la maison. Il est sûr en revanche que l'intérêt qu'elle portait à l'horticulture lui fit mettre le jardin à la disposition de son savant ami Lemonnier, dont elle avait déjà favorisé les expériences par le passé sur ses autres propriétés ⁸⁰. Ils s'étaient connus, dit-on, en 1756, lorsque

75. Voir S. Mercet, *op.cit.*, p. 51-52 et J. Guillaume, *op.cit.*, p. 58-59.

76. Voir François Aubert de La Chesnaye-Debois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. XII, Paris, 1868 (t. 6, 1980), p. 440 et t. XVII, Paris, 1872 (t. 9, 1980), p. 522; S. Mercet, *op. cit.*, p. 39 et 62.

77. Voir *infra* note 84.

78. Voir *infra* la partie le concernant.

79. Voir *infra* note 84.

80. Voir S. Mercet, *op.cit.*, p. 39-41.

Lemonnier avait su prodiguer à la comtesse les soins nécessaires au mal dont elle faillit périr. Naquit alors une amitié profonde et rare entre deux personnes de rang si différent et elle lui fournira à son tour tout ce dont il avait besoin ⁸¹.

Le médecin et botaniste fera de Montreuil l'un des plus beaux jardins scientifiques du temps: M^{me} de Marsan fit ainsi construire, sur ses conseils, à l'extrémité nord du triangle, une grande serre couverte de jolies voûtes et d'un comble en appentis en ardoise. Orientée au midi, elle est visible sur le plan cadastral de 1813 (fig. 37). Un bassin fut aménagé au-devant pour l'arrosage des plantes ⁸². Lemonnier devait poursuivre les acquisitions de M^{me} de Marsan y compris, comme la comtesse d'Argenson, au-delà de la rue Champ-Lagarde ⁸³.

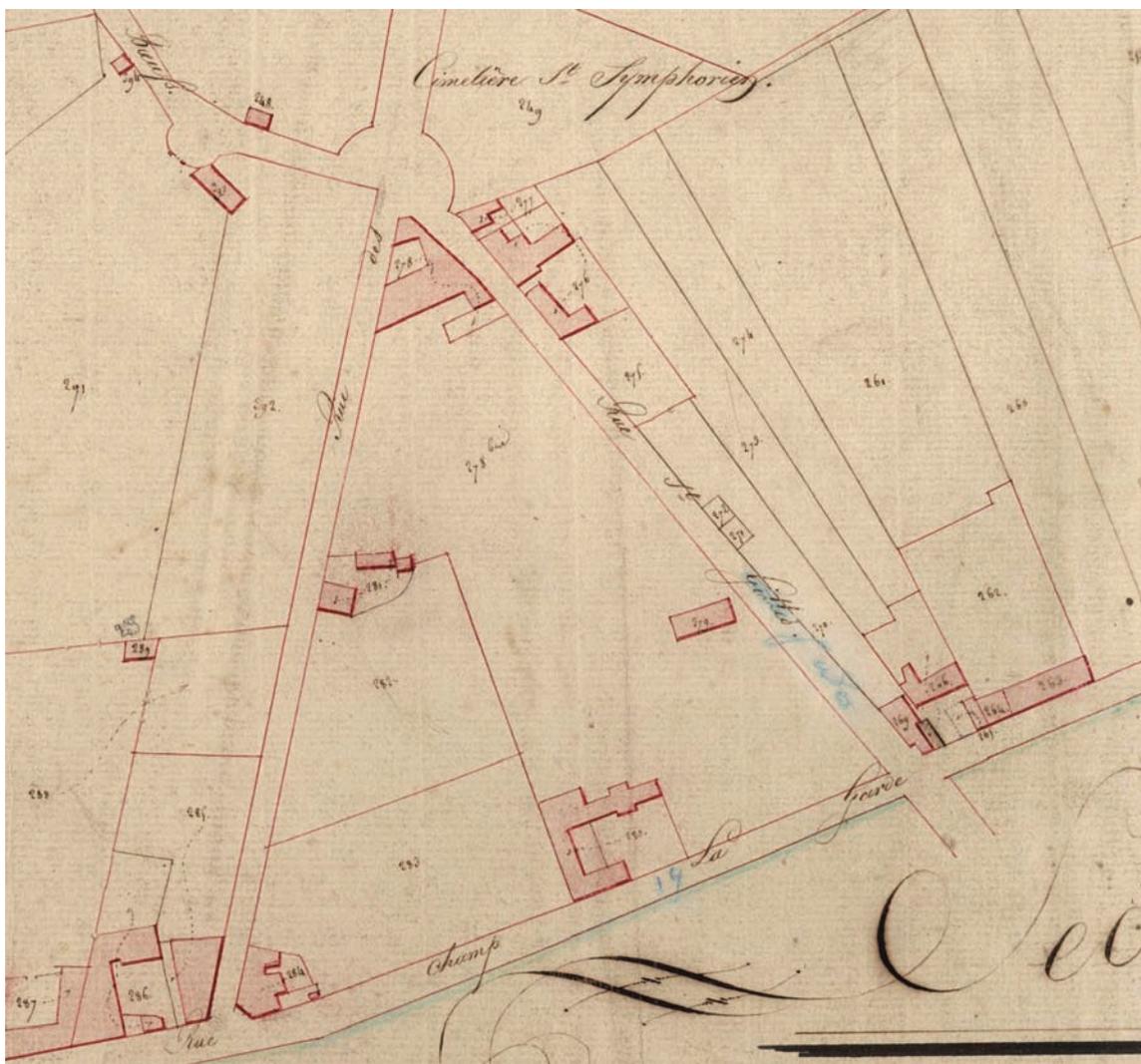


Fig. 37: Détail du plan cadastral napoléonien de Versailles, section Saint-Symphorien (1813; encre et lavis; Archives Départementales des Yvelines, 3 P 2/302/19).

Pour s'acquitter de ses créances envers lui, M^{me} de Marsan céda, le 12 octobre 1776, son petit domaine à Lemonnier qui était alors « Premier médecin ordinaire du roi, professeur de botanique au Jardin Royal [Jardin des Plantes], membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre et de

81. *Ibid.*, p. 44-45. De mauvaises langues prétendent qu'ils étaient amants (*ibid.*, p. 45-46).

82. *Ibid.*, p. 48. A.D.Y., 3P 2/302/19, Plan cadastral napoléonien de Versailles, section de Saint-Symphorien (encre et lavis; 1813) (fig. 37).

83. Voir *infra* note 96.

Prusse », et qui logeait à Versailles au Grand Commun. La vente se déroula dans l'appartement de la comtesse aux Tuileries. La maison est décrite sommairement dans l'acte, comme « une maison cour et jardin vulgairement appelée la maison des Italiens, située au grand Montreuil près Versailles dont la principale entrée est par une grille de fer sur le chemin qui conduit du petit Montreuil à l'Eglise dudit lieu [...] »⁸⁴. On notera que l'on continue de considérer – peut-être par tradition (?) – comme l'église du village, celle située à l'emplacement de l'actuel lycée Sainte-Geneviève, ainsi que le montre le plan de La Grive (fig. 5), au lieu de l'église Saint-Symphorien érigée au cœur du Grand Montreuil par Louis-François Trouard entre 1764 et 1770⁸⁵.

Outre la maison et les trois pièces de terre susdites, la comtesse de Marsan avait vendu à Lemonnier les caisses d'orangers et autres arbustes, toutes les statues, bustes, bancs, et outils de jardinage, ainsi que les effets mobiliers de la maison qui, contrairement à la vente de 1759, ne furent pas inventoriés, ce qui laisse entendre qu'il s'agissait des mêmes peu ou prou. La vente se montait à 30000 livres dont 16000 livres pour la maison et 14000 livres pour les effets. Somme qui venait en règlement de quatre rentes au denier 20 que la comtesse avait constituées auprès de son ami en 1761, 1764, 1765 et 1766, et dont le principal se montait au total à 1500 livres. Il lui en donna aussitôt quittance⁸⁶.

Frère de l'astronome Pierre-Charles Lemonnier (1715-1799), Louis-Guillaume naquit à Paris, le 27 juin 1717, et mourut le 21 fructidor an VII (7 septembre 1799) dans sa maison de Montreuil où, après la chute de la monarchie en 1792, il passa le reste de sa vie⁸⁷. Il faisait partie des plus célèbres botanistes français du XVIII^e siècle : il était en effet l'un des premiers savants de son temps à s'adonner à l'acclimatation de nombreuses essences d'Amérique et d'Asie. Il avait pourtant entamé sa carrière par la médecine : reçu docteur en 1738, il avait intégré cette année-là l'Infirmerie royale de Saint-Germain-en-Laye. Il s'orienta vers la botanique grâce à Claude Richard qui jouissait d'un jardin et d'une serre dans cette ville. Ses talents en la matière valurent à Lemonnier d'être appelé à la cour et d'occuper la chaire du Jardin du roi, laissée vacante par la mort, en 1758, d'Antoine de Jussieu dit l'Aîné, frère de Bernard de Jussieu (1699-1777). Louis XV octroya par ailleurs à Lemonnier la survivance de la charge de médecin ordinaire du roi, charge qu'il occupa à la mort du fameux François Quesnay en 1774. Il devint premier médecin du roi, le 1^{er} janvier 1789, après la mort de Joseph-Marie-François de Lassone (1717-1788) en décembre 1788 et il en sera le dernier. Il fut aussi désigné dans les années 1750, médecin en chef des armées et premier médecin des Enfants de France grâce à son amie, Mme de Marsan.

Profitant du goût de Louis XV pour la botanique et de son crédit à la cour et à l'Académie royale des sciences, Lemonnier put se procurer des grains et plants étrangers, plants qu'il expérimenta tant à Trianon avec Richard et Jussieu, qu'à sa maison de Montreuil ou au parc de M^{me} Élisabeth, sœur de Louis XVI, situé de l'autre côté de la rue Champ-Lagarde. Il rédigea ainsi un répertoire des « Arbres de la pépinière de Montreuil en 1774 ». L'inventaire de sa première épouse en 1793 recense par ailleurs plusieurs dizaines de plantes conservées dans les jardin, serres et laboratoires de la maison⁸⁸. Ce jardin contenait notamment de très beaux arbres que de nombreux naturalistes viendront visiter. Il suscita tant d'admiration que l'agronome François-Aken Philippiar rédigea en 1843, avant le démantèlement de la propriété, un *Catalogue méthodique des végétaux cultivés dans le Jardin des Plantes de la Ville de Versailles*⁸⁹. De ce jardin, naîtra la vocation horticole du quartier Montreuil jusqu'aux années 1960,

84. A.N., M.C., LXXXIX, 715, vente du 12 octobre 1776.

85. Sur cette église, premier exemple connu de sanctuaire à l'antique au XVIII^e siècle, voir Michel Gallet : « Louis-François Trouard et l'architecture religieuse de la région de Versailles au temps de Louis XVI », *Gazette des Beaux-arts*, décembre 1976, p. 201-218.

86. Voir *supra* note 84.

87. A.D.Y., 3 E 44/275, Notoriété de Louis-Guillaume Lemonnier et de Renée-Michelle Lemonnier du 16 mars 1822. Sur Lemonnier, voir Firmin Didot Frères, *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. 29, Paris, 1862, p. 622-623 ; Michaud : *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 24, Paris, s. d., p. 97 ; S. Mercet, *op.cit.*, p. 39-61 et 70-72.

88. Voir S. Mercet, *op.cit.*, p. 50-51, 70-72 et voir *infra* note 90.

89. *Ibid.*, p. 49-50. Philippiar fut directeur du jardin de Montreuil, dit « Jardin des Plantes de la Ville de Versailles », en 1841 et secrétaire perpétuel de la Société agricole de Seine-et-Oise (voir P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. XII, s. d., rééd. Paris et Genève, 1982, p. 807).

avec la famille Truffaut notamment. Rappelons que c'est Lemonnier qui présenta Bernard de Jussieu à Louis XV pour avoir soin du jardin botanique de Trianon. Paradoxalement, il écrivit peu sur le sujet ou plutôt il publia peu ses écrits. On lui doit notamment une *Lettre sur la culture du café* (1773) et des articles dans l'*Encyclopédie*. Sous la Révolution, ses qualités humanistes lui valurent de passer la Terreur. Il devint membre de l'Institut en 1796. Il ouvrit à Montreuil une herboristerie où il se livra à des consultations médicales gratuites pour les plus humbles. Les botanistes ont consacré la mémoire de Lemonnier sous le nom d'une plante de Guyane, la *Monneria trifolia*.

Louis-Guillaume Lemonnier avait épousé, le 29 septembre 1773, devant M^e Thibault, notaire à Versailles, Marie-Ursule Durand de Monville, première femme de chambre de M^{me} Victoire. Elle décéda dans la maison de Montreuil, le 28 juin 1793. Lemonnier fit procéder, le 8 juillet suivant, à l'inventaire de ses biens et ceux de son épouse, ce qui explique qu'il n'y eut pas d'autre inventaire fait à sa mort en 1799⁹⁰. La collection de plantes rares fut estimée contradictoirement sur l'avis d'Antoine Richard désigné par Lemonnier, et par Simon-Clément Coupry, jardinier de M^{me} Élisabeth à Montreuil, choisi par le notaire M^e Ricqbourg. Lemonnier fit procéder ensuite à l'estimation de sa maison par l'architecte-juré-expert versaillais, Jacques Poupert, le 17 septembre 1793, afin de faire le partage des biens entre lui et sa belle-sœur, Claude-Denise Durand de Monville, épouse de Maurice Legrand, bourgeois de Fontainebleau, seule héritière de la défunte, Lemonnier n'étant qu'usufruitier en partie des biens de son épouse⁹¹. Partage qui survint le 22 du même mois et qui permit à Lemonnier de recueillir l'autre moitié des biens de son épouse ne relevant pas de leur communauté de biens⁹². Tous ces documents nous fournissent un état exact de la maison des Italiens à la fin du XVIII^e siècle (distribution et mobilier des différents bâtiments, état du jardin) et nous renseignent sur les extensions de terrain du botaniste⁹³.

Après le décès de son épouse, Lemonnier demeura très entouré, notamment de deux de ses nièces. La plus jeune, Renée-Michelle, fille de Pierre-Claude Lemonnier, membre de l'Institut, et de Marianne-Michelle de Cussy, voulut l'épouser après dix mois d'une maladie douloureuse. Il la remercia de ses soins et de son attention particulière en accédant à sa demande: le mariage fut contracté le 25 pluviôse an VI (13 février 1798) devant M^e Monget, notaire à Versailles, lui assurant ainsi de quoi subsister sa vie durant. Elle avait 25 ans⁹⁴.

La maison des Italiens au temps de Louis-Guillaume Lemonnier

Toujours à court de terrains pour ses expérimentations, Lemonnier procéda à de nouvelles augmentations. Elles s'étendent de 1779 à 1791 et sont consignées aux articles 16 à 20 et 23 du partage de 1793⁹⁵. Parmi celles-ci, figure le don de terrain d'Henri-Louis-Marie, prince de Rohan-Guéméné et d'Armande-Victoire-Josèphe de Rohan-Soubise, princesse de Guéméné, en date du 20 septembre 1779. Il s'agissait de 288 toises de leur domaine de Montreuil, d'une valeur de 600 livres, qui voisinait avec la portion en hémicycle acquise par la comtesse d'Argenson en 1752 (fig. 9)⁹⁶. Lemonnier avait ainsi porté la surface du domaine de plus d'un arpent 30 perches en 1776 à 6 arpents en 1791.

Afin de procurer à sa maison le confort et les commodités nécessaires – on passe d'une maison de plaisance à une maison d'habitation – et de mieux servir ses expérimentations, Lemonnier procéda à la construction ainsi qu'à l'augmentation de plusieurs bâtiments, visibles sur le plan cadastral levé en 1813 (fig. 37). Le procès-verbal de l'expert versaillais Poupert en 1793 nous est fort instructif à cet égard. La maison proprement dite, dont les mesures exactes étaient de 56 pieds 6 pouces de long sur 16 pieds de profondeur et 20 pieds de haut, était restée dans son état d'origine, si ce n'est que le

90. A.D.Y., 3 E 45/210, inventaire du 8 juillet 1793. Le contrat de mariage figure à la cote 1 de l'inventaire des papiers.

91. Procès-verbal annexé au partage des biens (voir *infra* note 92).

92. A.D.Y., 3 E 45/211, partage de Marie-Ursule Durand de Monville, épouse Lemonnier, du 22 septembre 1793.

93. Voir *infra*.

94. A.D.Y., 3 E 45/229, mariage du 25 pluviôse an VI.

95. Voir *supra* note 92. S. Mercet signale une dernière acquisition en 1794 (*op. cit.*, p. 55).

96. A.N., M.C., XVII, 998, donation du 20 septembre 1779.

cabinet de toilette situé après la chambre du rez-de-chaussée avait laissé place à un passage et à une salle de bains (fig. 27 et 36).

Lemonnier avait doublé, à gauche de la maison, l'aile simple située en prolongement, d'un logis de 32 pieds de face sur le jardin sur 14 pieds de large qu'il avait élevé d'un étage carré et couvert d'un comble en ardoise (fig. 4 et 36). Ce logis reposait sur deux berceaux de cave dont la descente se faisait sous un escalier placé dans l'aile susdite. Lemonnier entendait remédier par ses caves à une carence de la maison : le logis principal et les communs étaient posés en effet à même le sol. Dans cette extension, Lemonnier avait installé une salle à manger et un cabinet de toilette au rez-de-chaussée et deux chambres à coucher à l'étage. La salle à manger venait remplacer celle de la comtesse d'Argenson qui faisait désormais office de vestibule⁹⁷. Cette nouvelle salle à manger était plafonnée avec corniche et carrelée de pierre de liais avec cabochons de marbre noir. Elle était décorée tout autour de lambris authentiques et feints, et de trois dessus-de-porte en stuc. Une niche abritait un poêle et sa colonne de faïence. Le cabinet ensuite, à gauche, était lambrissé tout autour et couvert d'un parquet en point de Hongrie.

On s'étonnera que ne soient pas mentionnés, dans le procès-verbal, les tableaux et glaces inventoriés peu de temps auparavant : l'inventaire de M^{me} Lemonnier fait état en effet dans ce cabinet d'une toile figurant des oiseaux dans son cadre de bois doré ; de quatre dessus-de-porte identiques figurant les saisons, le tout prisé 48 livres ; de deux trumeaux de glace en deux parties en vis-à-vis, dans leur cadre de bois sculpté et doré, mesurant au bas 49 pouces de haut sur 36 de large et en haut, 12 pouces, prisés chacun 220 livres ; et enfin d'un trumeau de glace identique entre deux croisés, prisé 160 livres. Dans les deux chambres du premier étage, carrelées de terre cuite et ornées d'une corniche, étaient deux cheminées avec chambranle de pierre de liais et tablette de marbre des Flandres.

Toujours soucieux de suppléer aux carences de la maison et de se procurer davantage de confort, Lemonnier fit ériger sur la cour un petit bâtiment couvert d'ardoise en appentis de 16 pieds de long sur 9 pieds 6 pouces de large et 7 pieds 6 pouces de haut, pour abriter un bûcher et deux cabinets d'aisance. Curieusement, le procès-verbal de 1793 ne s'étend pas sur les autres parties de la maison. Seules lui importaient en effet les nouvelles réalisations de Lemonnier. L'inventaire de son épouse à la même époque nous éclaire davantage. Il fait ainsi état d'un logis sur la rue Champ-Lagarde, dénommée alors rue Michel Montaigne, dans lequel étaient au rez-de-chaussée, de ce côté-ci, trois pièces dont une servait de garde-meuble. Au-dessus se trouvait une chambre pour le jardinier. Le logis des communs en retour abritait la cuisine ; la chambre de la cuisinière ; celle des domestiques Thomas-François Renault et Marie-Madeleine Marais, son épouse ; un bûcher ; et un passage ensuite de la cuisine desservant un petit office.

Lemonnier n'avait pas manqué non plus de modifier la décoration d'une partie de la maison : l'inventaire de 1793 fait état, dans le salon, d'une cheminée avec son trumeau de glace en deux parties, la première de 43 pouces de haut sur 42 pouces de large et la seconde de 24 pouces de haut, posées sur un parquet de bois blanc, dans son cadre de bois doré et sculpté. Le tout était estimé à 280 livres. Des trumeaux de glace, aussi en deux parties, avaient été disposés entre les croisés en vis-à-vis, qui furent prisés chacun 300 livres. Les glaces du bas mesuraient 50 pouces de haut sur 37 de large et celles du haut 30 pouces (fig. 32).

L'état du premier étage est difficile à préciser : l'inventaire mentionne une série de pièces dont on ne sait si elles ont été recensées à partir du nouveau logis ou de la maison principale. Il est en effet très difficile de savoir quelle pièce correspond au plan du premier étage tel que levé par M^{me} Mercet (fig. 35). On signale ainsi : une garde-robe sur le jardin ; puis un cabinet derrière ayant vue sur la terrasse de la basse-cour ; une petite pièce ensuite ayant vue sur le jardin, dotée d'une cheminée et d'un trumeau de glace au-dessus de 29 pouces de haut sur 25 de large, prisé 37 livres ; une chambre à coucher sur le jardin avec une cheminée et son trumeau de glace carré de 30 pouces, prisé 50 livres ; un cabinet en alcôve ayant vue sur la [cour en] terrasse ; une petite chambre d'amis sur le jardin ; une garde-robe sur

97. Voir *supra* notes 90-91.

la terrasse; une chambre à coucher ensuite avec vue sur le jardin, dotée d'une cheminée avec trumeau de glace de 45 pouces de haut sur 32 de large, dans son parquet gris, prisé 140 livres, et un autre trumeau de glace en deux parties, la première de 39 pouces de haut sur 25 de large et la seconde de 17 pouces de haut, prisé 100 livres; une autre pièce ensuite, ayant même vue, avec une cheminée et sa glace de 39 pouces de haut sur 30 de large, dans son parquet gris et son cadre de bois doré et sculpté, prisé 110 livres; une pièce ensuite sur la cour, avec cheminée et glace de 38 pouces de haut sur 26 de large, dans son cadre de bois doré et sculpté, prisé 90 livres; enfin un petit cabinet sur le côté ayant même vue.

Les écuries et remises avaient été installées vis-à-vis de la maison, de l'autre côté de la rue Champ-Lagarde, sur le terrain cédé par les Guéméné en 1779. À partir d'un bâtiment existant, Lemonnier avait construit une écurie pour sept chevaux avec mangeoire et râteliers au-dessus, de 40 pieds de long sur 17 pieds 9 pouces de large et 13 pieds 6 pouces de haut, doté d'un passage de porte cochère pavé et fermé par une porte à deux vantaux, le tout couvert de tuiles ⁹⁸. Il avait érigé en retour quatre remises de 34 pieds 6 pouces de long sur 18 pieds de large et 9 pieds 6 pouces de haut fermées par deux vantaux chacune, couvertes d'un appentis en tuiles. À côté se trouvait un petit cabinet d'aisance de 5 pieds et demi de long sur 5 pieds de large. À la jonction des rues Saint-Jules (Pasteur) et Michel Montaigne (Champ-Lagarde), Lemonnier avait creusé un petit bassin de 16 pieds de long sur 8 pieds de large et 6 pieds de profondeur pour l'alimentation en eau des chevaux.

La grande serre au bout du jardin fut élevée d'un étage et d'un grenier au-dessus, couvert d'ardoise, de 78 pieds de long sur 20 pieds de large ⁹⁹. Cet étage était éclairé par neuf croisées, parqueté en point de Hongrie et cloisonné. La pièce du bout servait de cabinet de travail à Lemonnier puisqu'il y avait installé, pour son confort personnel, une cheminée de même type que celle de la nouvelle extension de sa maison. Les autres pièces servaient, d'après l'inventaire, de cabinet et de bibliothèques pour ses collections de plantes rares. La serre fut augmentée du côté du jardin d'une véranda de 21 pieds de long sur 13 pieds 9 pouces de profondeur et 14 pieds 9 pouces de haut, couverte d'ardoise en partie. Cette augmentation avait servi à l'établissement de deux serres: une petite serre enterrée, de 35 pieds de long sur 13 pieds 9 pouces de large et 6 pieds de haut, et une serre aux arbousiers, de 6 toises 4 pieds de long sur 2 toises 5 pieds de large et 8 pieds de haut, éclairée par dix-huit portes-fenêtres ¹⁰⁰.

En retour de la serre, Lemonnier fit bâtir une aile de 59 pieds de long sur 11 pieds de large et 26 pieds 6 pouces de haut, composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier au-dessus. Un escalier avec rampe de fer avait été établi à la jonction des bâtiments. Le rez-de-chaussée était appliqué à plusieurs bûchers, et le premier étage à deux pièces à cheminée en pierre de liais, carrelées de terre cuite. La première était éclairée sur la cour par quatre croisées à grands carreaux, et la deuxième plus petite, donnait sur la rue ¹⁰¹. Suivait, en retour du précédent, un nouveau logis « servant de passage », de 14 pieds de long sur 16 pieds de large et 18 pieds de haut, couvert d'un comble en appentis en ardoise. Il était appliqué, au rez-de-chaussée à deux cabinets d'aisance et un passage à l'étage, éclairé sur la cour par deux croisées à grands carreaux munies de volets et, sur la rue, « d'une petite croisée en échelle [sic] ». Ce bâtiment faisait la communication avec un bâtiment triangulaire préexistant. Celui-ci fut augmenté à son tour d'un étage de 30 pieds 6 pouces de long sur 18 pieds et demi de large afin d'établir un laboratoire. La pièce était garnie d'une cheminée de pierre de liais et carrelée de terre cuite. Elle mesurait 11 pieds 6 pouces sous plafond et était éclairée d'une croisée sur la cour et d'une autre sur la rue avec volets. Un petit escalier descendait derrière dans la cour ¹⁰².

Parmi les autres bâtiments construits par Lemonnier, figure un fournil de 15 pieds de long sur 13 pieds 6 pouces de large, couvert de tuiles, dans la cour de la maison sise rue des Condamines et acquise en 1782. Il avait établi à côté une laiterie dans laquelle se trouvait une dalle de pierre sur consoles de 7 pieds

98. Voir *supra* note 91.

99. *Ibid.*

100. *Ibid.*

101. *Ibid.*

102. *Ibid.*

9 pouces de long sur 18 pouces de large et 6 pouces d'épaisseur, pour égoutter les fromages. Derrière cette maison, située près de celle des Italiens, Lemonnier avait établi son potager.

L'ensemble de ces nouvelles réalisations fut estimé à la coquette somme de 65 143 livres dont 32 239 livres pour la serre et les bâtiments annexes, témoignant là du profond intérêt du botaniste pour ses collections ¹⁰³. La maison des Italiens était ainsi à son apogée. La propriété demeura en l'état jusqu'à la Monarchie de Juillet.

La maison des Italiens au XIX^e siècle

À la mort de Lemonnier en 1799, la maison échut, suivant ses volontés, à ses trois nièces Renée-Françoise-Adélaïde, Renée-Louise et Renée-Michelle. Celle-ci, en tant que sa veuve, était propriétaire pour un tiers et usufruitière des deux tiers restant en vertu de leur contrat de mariage de l'an VI. Les deux premières céderont leur part à leur sœur, les 23 et 24 juillet 1811, pour 12 000 francs au total. Renée-Françoise-Adélaïde était alors l'épouse du sénateur Joseph-Louis de La Grange, comte de l'Empire, et Renée-Louise, celle de Charles-François-Jacques de Parfouru. Renée-Michelle était, quant à elle, séparée en biens de son second mari Philippe-Charles-René Formont, comte de Sermontot ¹⁰⁴. À la mort de celui-ci, elle se remaria en troisièmes noces avec le vicomte Etienne-Albert de Lonjon, par contrat devant M^e Langlacé, notaire à Paris, le 1^{er} décembre 1817. Institué par ce contrat légataire universel de ses biens, le comte de Lonjon recueillit ainsi la maison de Montreuil à la mort, sans enfants, de Renée-Michelle, le 19 décembre 1820, à cet endroit. Le comte n'avait pas jugé bon de faire dresser son inventaire ¹⁰⁵.

Quoique la propriété fût demeurée en l'état, certains arbres plantés par Lemonnier furent vendus sous l'Empire à l'impératrice Joséphine pour Malmaison, tandis que d'autres furent arrachés par le vicomte de Lonjon ¹⁰⁶. Des arbres plantés par Lemonnier à Montreuil, ne subsiste plus que le magnifique cèdre du Liban situé dans la cour du groupe scolaire actuel. Le vicomte de Lonjon vendit la propriété deux ans après la mort de son épouse, le 5 février 1822, au pépiniériste Jean-Théobald Déodor, dit aussi Jean-Thibault Déodor, et à Victoire Grignon, son épouse, domiciliés tous deux à Paris, rue Chantereine, pour 45 000 francs ¹⁰⁷. La somme fut acquittée en quatre versements des 8 juillet 1822, 3 novembre et 15 décembre 1823, puis 14 février 1826. La propriété est alors décrite comme :

« composée d'une maison de maître bien distribuée et fraîchement décorée, cour bâtimens et dépendances donnant sur la rue Champ La Garde et portant le n° 11.

D'un grand jardin, planté partie à Langlaise partie en potager, partie en pépinière dans lequel existe une autre maison de maître qui porte le n° 4 sur la rue des Condamines et un corps de bâtiment propre à loger un jardinier.

Et de différents batimens servant d'écuries et de remises, cour, bassecour, grand et petit jardin donnant aussi sur la rue Champ La Garde, vis à vis la principale habitation et portant le n° 12 ».

Elle couvrait une superficie de 2 hectares 53 ares 19 centiares. Après le décès de Déodor, le 30 janvier 1841, sa veuve et ses trois fils, Jean-Eugène, Charles-Joseph-Adolphe et Philippe-Émile, tous demeurés propriétaires indivis, entamèrent le morcellement du domaine par la vente, le 16 août 1842, de la partie du terrain située de l'autre côté de la rue Champ-Lagarde, portant le n° 12, à Jean-François Haumé, garde-magasin des titres militaires, domicilié à Versailles, 2 rue des Réservoirs, pour 10 000 francs ¹⁰⁸.

103. *Ibid.* et voir *supra*.

104. A.N., M.C., LIX, 427, vente des 23 au 23 juillet 1811. Renée-Françoise-Adélaïde devait se remarier, après la mort de son époux, avec Jacques-Louis-César Hue, comte de Sully, chevalier de Saint-Louis et maire de Sully, près de Bagneux (*ibid.*).

105. Voir *supra* note 87. C'est à tort que S. Mercet situe le décès de Renée-Michelle au n° 4 de la rue des Condamines, ce numéro étant celui de la serre et ses annexes (*op.cit.*, p. 63 et voir *infra*).

106. Voir S. Mercet, *ibid.*, p. 62-63.

107. A.D.Y., 3 E 44/274, vente du 5 février 1822.

108. *Id.*, 3 E 44/400, vente du 16 août 1842. Jean-Eugène Déodor, « propriétaire » de son état, est domicilié avec son frère Philippe-Émile, employé des Ponts et Chaussées, et leur mère, dans la maison de la rue Champ-Lagarde. Charles-Joseph-Adolphe, commissaire-priseur à Paris, réside, quant à lui, avec son épouse Louise-Catherine-Dieudonné, au n° 154 de la rue Montmartre à Paris (*ibid.*).

Celui-ci entendait établir là « une buanderie pour les titres militaires [sic] ». Ainsi allait disparaître la partie en hémicycle devant la grille de la maison établie par la comtesse d'Argenson. Demeurait cependant la portion de terrain située derrière le mur de clôture couvert de charmilles de cet hémicycle qui contenait les écuries et remises de Lemonnier. Les héritiers Déodor cédèrent cette partie, le 8 janvier 1850, à Jacques-Charles Thommerel, blanchisseur, et Louise-André, son épouse, domiciliés au n° 5 de la rue Champ-Lagarde, pour 7000 francs ¹⁰⁹.

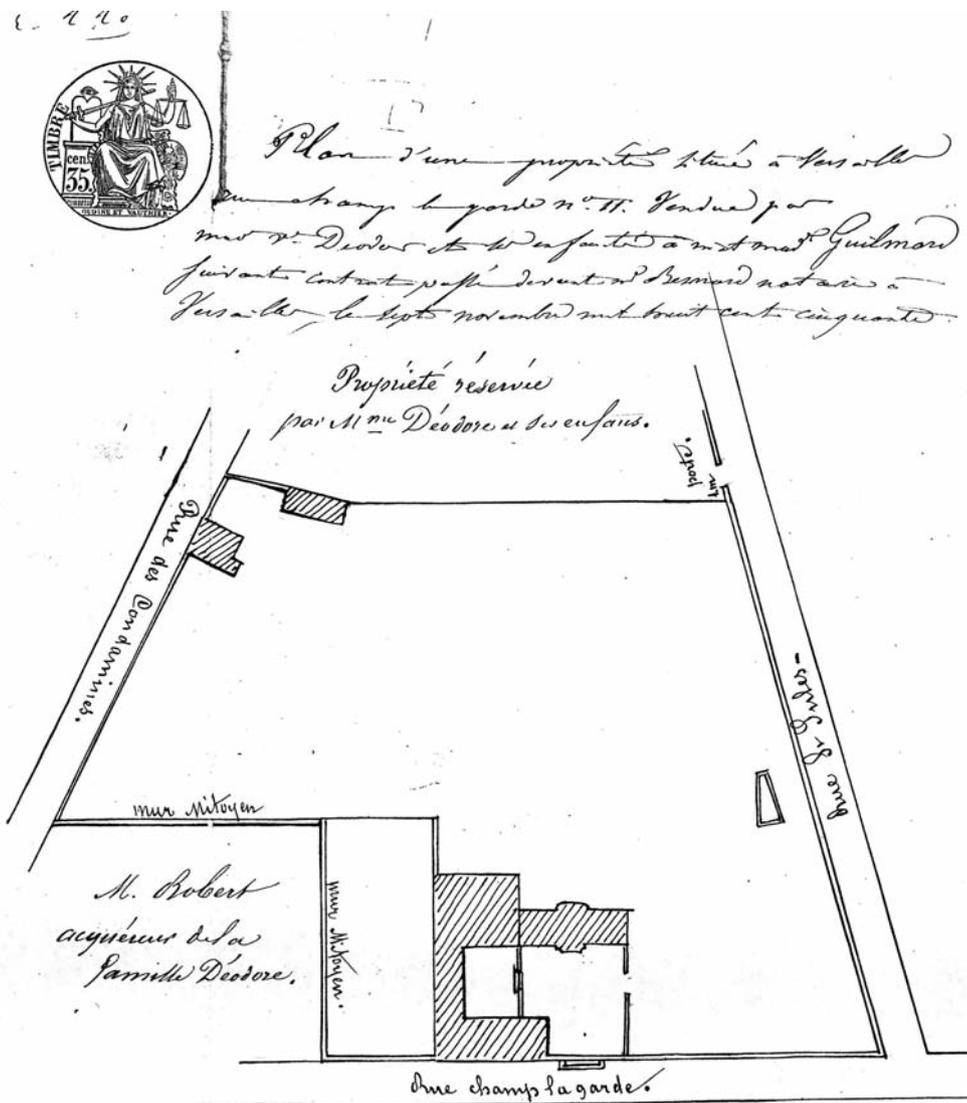


Fig. 38: Plan annexé au contrat du 7 novembre 1850 (A. D. Y., 3 E 44/443)

Les Déodor revendirent la maison des Italiens, le 7 novembre de la même année, à Jean-Désiré Guilmond, directeur du journal *Le garde-meuble*, et Philippine Tronnet, son épouse, domiciliés à Paris, 2 rue de Lanery, pour 22900 francs ¹¹⁰. Somme qui fut acquittée en deux versements, l'un de 15000 francs en date des 3 et 5 mai 1851, l'autre de 7900 francs en date du 8 octobre 1851 ¹¹¹. La maison est alors désignée comme :

109. *Id.*, 3 E 44/439, vente du 8 janvier 1850.

110. *Id.*, 3 E 44/443, vente du 7 novembre 1850. Des fils de Mme veuve Déodor ne figuraient plus que Joseph-Adolphe, « propriétaire », ancien commissaire-priseur et caissier au *Journal général des affiches*, domicilié avec son épouse, 10 rue de Paradis (des Franks-Bourgeois) dans le Marais à Paris, et Philippe-Émile, domicilié 46 rue de la Madeleine. Jean-Eugène était mort dans la maison, le 8 avril 1843 (*ibid.*).

111. Voir *infra* note 117.

« une maison de Maître bâtie en partie à l'italienne, grille sur la rue, jardin et Bosquet derrière dans lequel se trouve une petite maison de jardinier et deux petits bâtiments de proximité, donnant sur la rue des Condamines le tout contenant environ quatre-vingt-quinze ares.

Tenant à la rue Champ lagarde d'un côté, à la rue des condamines d'autre côté, d'un bout à m^r Déodor, à cause du Surplus de la propriété, de laquelle on est séparée par un mur en ligne droite partant de l'angle du pignon de la maison du jardinier et allant à cent mètres du jambage vers l'est de la porte donnant sur la rue St Jules ».

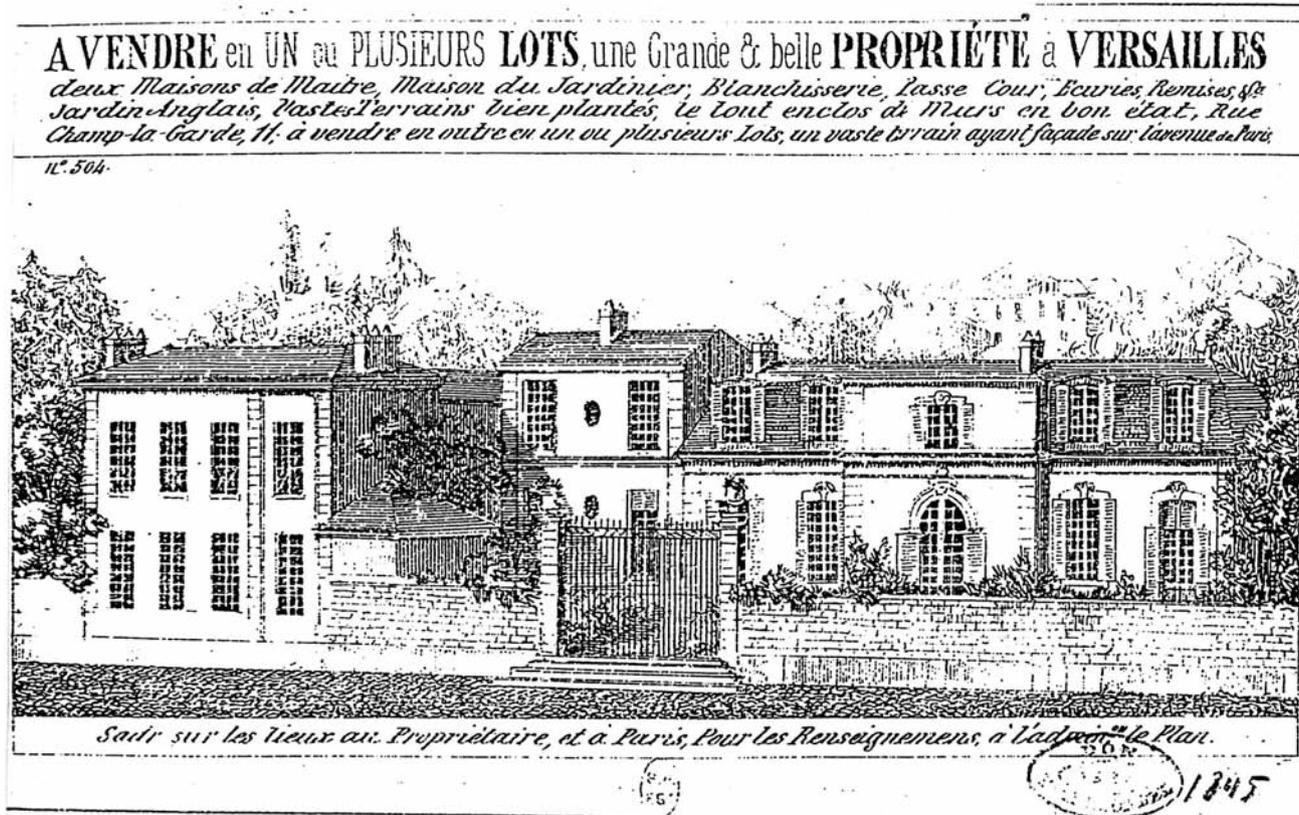


Fig. 39: Vue de la maison des Italiens au XIX^e siècle (B.N.F., Est., Va 78 h, B 11 674).

Si les nouveaux propriétaires pouvaient jouir immédiatement de la maison principale, en revanche le logis en fond de cour devait être laissé à disposition de M^{me} Déodor jusqu'en décembre. Un plan annexé au contrat montre les parties abandonnées par la famille Déodor (fig. 38). Elle s'était réservé les bâtiments de la serre et toute la partie en triangle de l'ancien jardin. Le morcellement de la propriété se poursuivait donc. Cette vente avait fait l'objet d'un affichage public tel que le révèle l'affiche réalisée par Joseph-Adolphe Déodor, conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de France (fig. 39)¹¹². Cette affiche est d'autant plus intéressante qu'elle est la seule représentation connue de la maison des Italiens. La tentative de lotissement du terrain avait manifestement échoué.

Le plan annexé au contrat montre par ailleurs, derrière les communs de la maison, une portion du terrain que les Déodor s'étaient réservé sur celui que leur époux et père avait acquis par adjudication, sous le nom de M^e Crone, son avoué, au Tribunal civil de première instance de la Seine, le 14 septembre 1829, moyennant 10 200 francs. Le surplus avait été revendu au dénommé Robert par contrat passé devant M^e Besnard, notaire à Versailles, le 5 décembre 1849¹¹³. Les héritiers Déodor conservèrent la

112. B.N.F., Estampes, Va 78 heures, B 11 674. La date de 1845 portée au crayon est erronée.

113. Voir *supra* note 110.

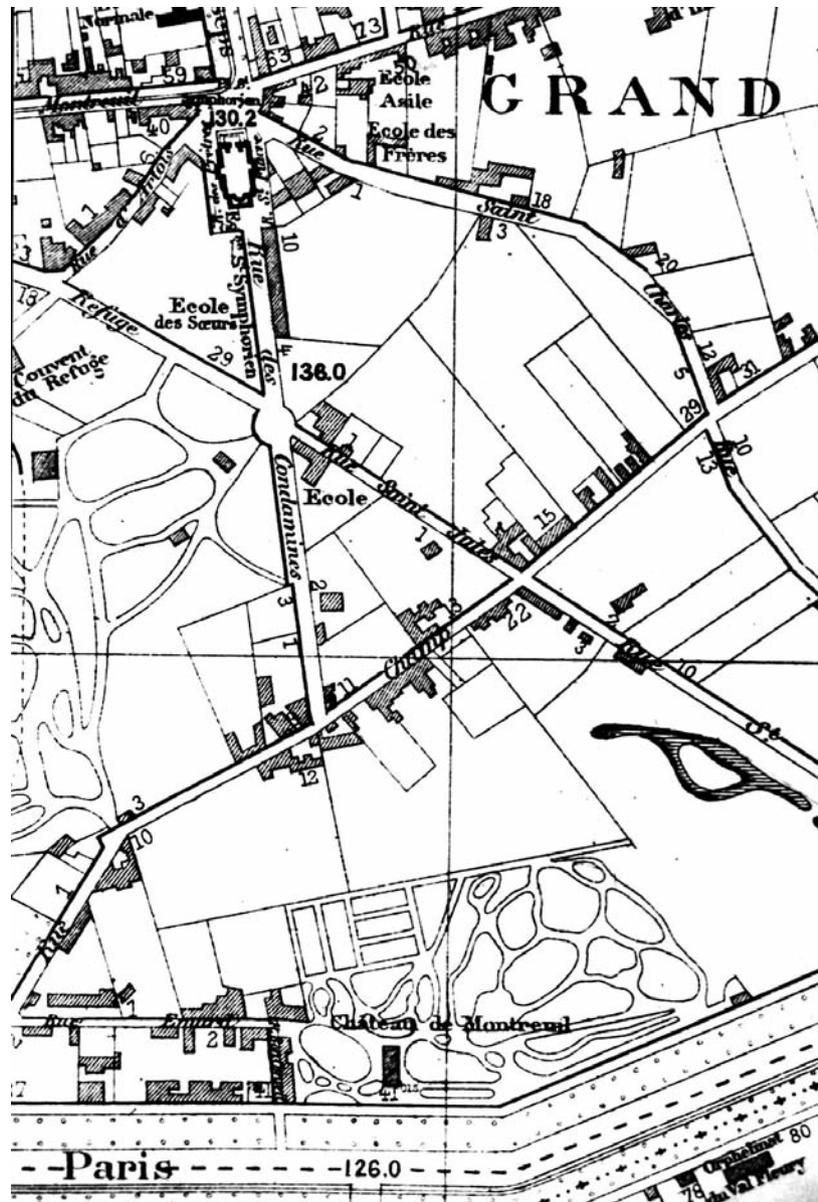


Fig. 41: Plan cadastral de Versailles avec numérotation des maisons par Bieuville (détail, 1900; A. M. V., S 160).

propriété du n° 4 rue des Condamines jusqu'au 29 juillet 1857, date de sa cession à M^{lle} Portz qui installa un asile maternel. Le n° 4 passa ensuite au Crédit Agricole par licitation du 31 août 1878, lequel le céda à son tour à la Ville de Versailles en 1881. La municipalité établit dans les anciens bâtiments de la grande serre, une école communale pour garçons et fit disparaître ceux sur la rue des Condamines afin de procéder à l'élargissement de celle-ci ¹¹⁴. Les bâtiments de cette école disparaîtront définitivement lors de sa reconstruction dans les années 1950, comme le montre le plan cadastral de 1957 (fig. 42) ¹¹⁵. Le destin de la célèbre serre de Louis-Guillaume Lemonnier était définitivement scellé.

114. Voir S. Mercet, *op.cit.*, p. 63-64.

115. A.M.V., S 197, plan topographique régulier de Versailles levé par le cabinet Danger en 1956 et dessiné par M. Le Pelletier, cartographe à Rueil-Malmaison en 1957. Cette école sera à son tour rebâtie dans les années 1970 et inaugurée le 19 novembre 1981 (plaque).



Fig. 42: Plan topographique de Versailles par Le Pelletier (détail, 1957; A. M. V., S 197).

La maison des Italiens et ses communs demeurèrent fort heureusement pour l'essentiel jusqu'à nous. L'évolution de la propriété est tangible à la vue des plans cadastraux de Versailles entre 1878 et 1974 (fig. 40-43)¹¹⁶ : si les bâtiments de l'ancienne serre ont en effet disparu, le terrain du côté de la rue des Condamines fut, quant à lui, progressivement loti. Le jardin de la maison est revenu grosso modo à son état sous la comtesse de Marsan et ne changera plus. Des bosquets sont visibles sur le plan de 1956. À la mort de Jean-Désiré Guilnard, le 8 juin 1885, à son domicile parisien du 83 boulevard de Clichy, la maison échut à sa fille Jeanne-Baptistine, épouse de Charles-Arthur Hodanger, propriétaire, suite au partage des biens du défunt survenu le 2 juillet suivant entre elle et son frère Philippe-Henri-Maurice, artiste peintre¹¹⁷. La maison portait le n° 15 de la rue, numéro qu'elle conserva jusqu'à nous. M^{me} Hodanger avait aussi hérité de la maison mitoyenne du 2 rue des Condamines, ainsi que du n° 11 de la rue Champ-Lagarde représenté désormais par les communs de la maison des Italiens dont ils étaient séparés, et le jardin situé derrière. En adjoignant celui-ci aux communs, les Déodor entendaient tôt ou tard en faire une habitation à part entière. Le soin devait en revenir aux Guilnard, leurs nouveaux acquéreurs. Suzanne Mercet rappelle que pour éviter que le pavillon principal ne cessât d'être habitable, ceux-ci élevèrent une annexe pour le service dans la cour sous forme de chalet, qu'ils relièrent au pavillon par un couloir de fortune le long de l'ancienne basse-cour. Le tout couvrait une superficie de 95 ares environ¹¹⁸.

Jean-Désiré Guilnard avait lui-même recueilli la maison après le décès de son épouse à Paris, le 19 juillet 1881, suite au partage des biens de celle-ci survenu entre lui et ses enfants, les 31 octobre et

116. *Id.*, S 193, n° 3, plan général de Versailles par Ruelle, ingénieur de la ville (1878); S 160, Plan cadastral de Versailles avec numérotation des maisons par Bieuville (1900); S 179, Autre (anonyme; 1974); et *ibid.*

117. A.N., M.C., LXV, 1036, partage du 2 juillet 1885.

118. *Ibid.* et voir S. Mercet, *op. cit.*, p. 6-7.

3 novembre suivants, devant M^e Dufresnay-Besnard, notaire à Versailles. Il s'agissait de satisfaire ses droits dans la communauté de biens avec son épouse, à concurrence de 60 000 francs ¹¹⁹. Les trois maisons susdites revinrent en dot au fils des époux Hodanger, Charles-Maurice, architecte parisien, domicilié chez ses parents au n° 19 de la rue de Saint-Pétersbourg, à l'occasion de son mariage, le 5 février 1896, avec Camille-Victoire-Marie Beurdeley, fille de Paul-Ernest Beurdeley, avocat à la cour d'Appel de Paris, maire du VIII^e arrondissement, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, et de Camille-Léonide-Olympe Dupré, son épouse, domiciliés au n° 64 de la rue de Rome. Le tout était estimé à 425 000 francs ¹²⁰. Le n° 2 de la rue des Condamines était alors occupé par les Hodanger tandis que les n°s 11^{bis} et 15 étaient destinés à la location ¹²¹.

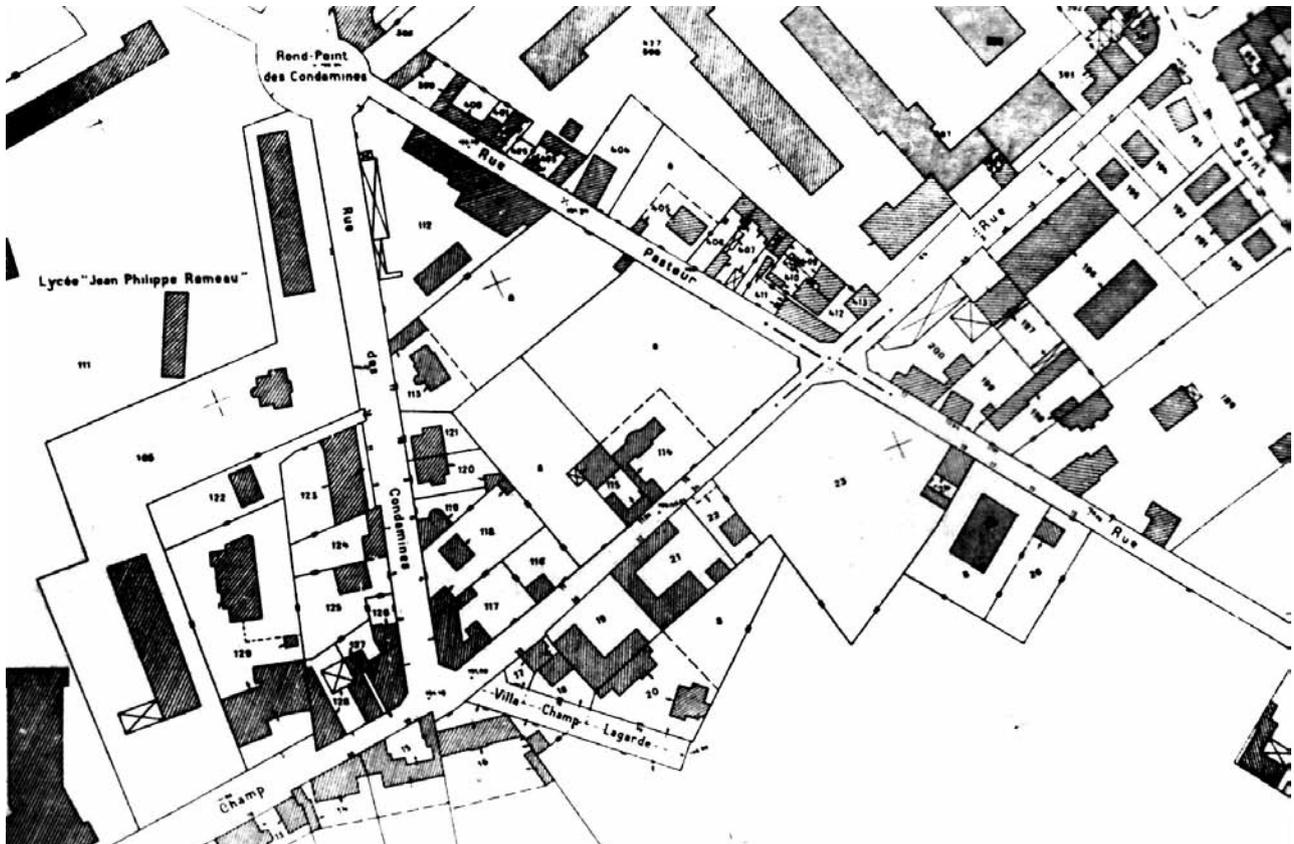


Fig. 43: Plan cadastral anonyme (détail, 1974; A. M. V., S 197).

La maison des Italiens au XX^e siècle

Le 22 décembre 1947, Charles-Maurice Hodanger et son épouse procédèrent devant M^e Jean-Charles Lefebvre, notaire à Paris, à la donation-partage de leurs biens à leurs trois enfants, Marcel-Paul-Henri, médecin; Germaine-Suzanne, assistante sociale; et Maurice-Camille, architecte, tous domiciliés à Paris ¹²². Six des sept articles de la donation en indivis concernaient les terrains de Montreuil. Les époux Hodanger avaient poursuivi le lotissement de leur terrain, adjoignant au n° 6 de la rue des Condamines, les n°s 8, 10 et 12. Le n° 11^{bis} de la rue Champ-Lagarde était alors estimé à 340 000 francs et le n° 15 à 435 000 francs. Cette donation-partage était assortie d'une mesure conservatoire « imposant formellement aux donataires la condition de ne pas attaquer le présent partage anticipé » sous peine de voir l'un des héritiers privé de toute part dans la quotité disponible de leur succession. Cette mesure devait entraîner l'abandon de la maison et sa lente dégradation jusqu'à son rachat par la ville.

119. A.D.Y., 3 E 45/589, partage des 31 octobre et 3 novembre 1881.

120. A.N., M.C., XXX, 1306, mariage du 5 février 1896.

121. *Ibid.* Le n° 11^{bis} était libre et le n° 15 loué à M^{me} Lefrançois depuis le 1^{er} janvier 1896, moyennant 1745 frs de loyer annuel.

122. Conservatoire des Hypothèques de Versailles, 1^{er} bureau, vol. 2237, n° 30.

Quoiqu'inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le 1^{er} décembre 1950, et classée ensuite Monument Historique le 2 novembre 1976, nombreux furent ceux qui, dans les années 1960 et 1970, s'émurent de la situation de la maison ¹²³. En 1977, la municipalité, représentée par son nouveau maire André Damien, décida de la sauver de l'abandon, soutenu en cela par une association animée par M^{me} Rougevin-Baville. Le 28 décembre 1978, les héritiers Hodanger consentirent à céder partie de leurs biens à la ville, représentée par M. Rougevin-Baville, alors adjoint au maire. Outre les n^{os} 11^{bis} et 15 rue Champ-Lagarde, la vente comprenait une portion du n^o 12 de la rue des Condamines donnant sur la rue Pasteur. La vente fut conclue pour 3 100 000 francs ¹²⁴.

S'engagea alors la longue et difficile restauration de la maison : en 1980, la ville octroyait à la Fédération Régionale Compagnonnique des métiers du bâtiment un bail de 40 ans, moyennant un loyer symbolique de 100 francs en échange de la réfection gracieuse de l'ensemble, la ville ne fournissant que les matériaux. Quoique les communs aient été en partie refaits, les compagnons ne purent malheureusement mener le chantier à terme. Il s'arrêta au point qu'en 1985, la maison était de nouveau l'objet de vandalisme et que tout était à refaire. Le 27 septembre de cette année, le conseil municipal décidait de résilier le bail d'un commun accord avec la fédération. Le 26 mai 1986, il octroyait à l'Union compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis un bail similaire au précédent. Bail qui l'autorisait par ailleurs à installer son siège national à cet endroit. Une nouvelle restauration s'engagea sous la direction de M. Rochette, architecte en chef des Monuments Historiques. Elle prévoyait la création d'un musée, de bureaux, de salles d'exposition, de cours et de réunion, ainsi qu'un hébergement pour les jeunes en formation. Un parc public de 5 000 m² fut créé par la ville sur ce qui restait de l'ancien jardin de Lemonnier. L'ensemble fut inauguré par André Damien, le 30 septembre 1989, date du centenaire de l'Union Compagnonnique ¹²⁵.

Philippe CACHAU
Docteur en histoire de l'art,
Chercheur au Centre de recherche du château de Versailles

123. Voir notamment Pierre de Lagarde, *Guide des chefs-d'œuvre en péril de l'Île-de-France*, Paris, 1967; J. Guillaume, « Un grand souvenir versaillais, actuellement menacé, sera-t-il sauvé? », *op. cit.*, p. 53-89; *Toutes les Nouvelles de Versailles*, 6 juin 1969 et 18 avril 1973.

124. A.M.V., 1 O 7337. Acte passé devant M^e Macron, notaire à Versailles. Nous remercions chaleureusement M. Alain Schmitz de nous avoir permis d'accéder à ce document.

125. Voir *Toutes les Nouvelles de Versailles*, 9 octobre 1985 et 28 mai 1986; *Bulletin municipal*, novembre 1989, p. 33; et *La maison des musiciens italiens (...). Guide à l'usage du visiteur*, Versailles, s.d. (années 1990).

Si cette restauration a permis fort heureusement le sauvetage définitif de la maison des Italiens, on regrettera cependant qu'elle n'ait pas respecté entièrement son authenticité. Ainsi des différences notables apparaissent entre les façades actuelles des communs et celles figurant sur l'affiche de 1850 (fig. 7, 9 et 41) : le logis sur la rue a été doté d'une porte cochère qui n'existait pas et a vu disparaître le bûcher en appentis installé à son extrémité par Lemonnier. Il a été augmenté, à gauche, d'une travée avec jambes de bossages identiques à celle du côté droit. Des croisées à grands carreaux ont remplacé celles initiales à petits carreaux. Il en est de même du logis mitoyen au corps principal, les grands carreaux n'étant attestés, d'après la gravure, qu'au rez-de-chaussée. La distribution des croisées n'est plus la même et l'œil-de-bœuf du rez-de-chaussée a disparu.

On regrettera à l'intérieur certaines fantaisies, tels que les décors en faux marbre du vestibule, de l'escalier mitoyen et de la salle manger censés évoquer les décors baroques italiens, ainsi que le motif au sol de cette même salle à manger, là où le procès-verbal de 1793 n'évoque que des « carreaux de pierre de liais remplis de petits carreaux de marbre noir ».

De même, le salon voisin était non pas carrelé mais parqueté de chêne tandis que la nouvelle salle à manger de Lemonnier était non pas dallée de tomettes en terre cuite mais couverte d'un carrelage identique à ceux du vestibule et de l'ex-salle à manger.

Fort heureusement les couleurs de la chambre du rez-de-chaussée et du salon sont demeurées dans l'esprit du XVIII^e siècle, quoique le jaune de celui-ci soit assez vif (fig. 34-35). On privilégiait en effet plutôt les tons pastel à cette époque.

BIBLIOGRAPHIE

- Joseph-Adrien Le Roi, *Histoire de Versailles, de ses rues, places et avenues depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours*, Versailles, 1857, t. II, p. 420-421.
- Suzanne Mercet, *Étude de topographie versaillaise: La maison des Italiens au Grand Montreuil*, Versailles, 1927.
- Henri Lefebvre, René Aubert, *Vieux hôtels de Versailles*, n° 3, 1953, p. 21-24.
- Pierre de Lagarde, *Guide des chefs-d'œuvre en péril de l'Île-de-France*, Paris, 1967.
- Marie-Antoine de Helle, *Le Vieux Versailles*, t. I, Versailles, 1969, p. 131-137.
- « La maison des Musiciens peut être sauvée de la ruine », *Toutes les Nouvelles de Versailles*, 6, juin 1969.
- Marcelle Benoit, *Versailles et les musiciens du roi (1661-1733): Étude institutionnelle et sociale*, Paris, 1971, p. 327-329.
- Jean Guillaume, « Un grand souvenir versaillais, actuellement menacé, sera-t-il sauvegardé? », *Les monuments historiques de la France*, t. XVII, n° 4, octobre-décembre 1971, p. 53-89.
- Marie-Antoine de Helle, Pierre Boudet, *Versailles, l'architecture sous Louis XIV*, Versailles, 1971.
- « La commission de conservation du Patrimoine: il faut sauver la maison des Italiens! », *Toutes les nouvelles de Versailles*, 18 avril 1973.
- Didier Martin, « Le second sauvetage de la maison des Italiens », *Toutes les nouvelles de Versailles*, 9 octobre 1985.
- « Restauration de la Maison des Italiens. Le dernier acte », *Toutes les nouvelles de Versailles*, 28 mai 1986.
- Pierre Breillat, *Versailles. Ville nouvelle, capitale modèle*, Versailles, 1986, p. 137 et 245.
- Bulletin municipal de Versailles*, novembre 1989, p. 33.
- Odile Caffin-Carcy, Jacques Villard, *Versailles, la ville, ses monuments*, Paris, 1991, p. 131-132.
- Marcelle Benoit (sous la direction de), *Dictionnaire de la musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1992, p. 116-117, 365 et 375.
- Patrick Barbier, *La maison des Italiens. Les castrats à Versailles*, Paris, 1998.
- Georges Poisson, *Dictionnaire des monuments d'Île-de-France*, Paris, 1999, p. 841- 842.
- La maison des musiciens italiens. Musée de la mémoire et de la tradition des compagnons des devoirs unis: Guide à l'usage du visiteur*, Versailles, s.d.
- Philippe Cachau, *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, thèse d'histoire de l'art soutenue à Paris-I Panthéon-Sorbonne en 2004, sous la direction de D. Rabreau, t. II, p. 1314-1318 et t. III, fig. 1256-1275.
- Versailles Magazine*, mars 2005, p. 35.

ABRÉVIATIONS

- A.D.Y. Archives Départementales des Yvelines
A.M.V. Archives Municipales de Versailles
A.N. Archives Nationales
B.M.V. Bibliothèque Municipale De Versailles
B.N.F. Bibliothèque Nationale de France
B.U.P. Bibliothèque Universitaire de Poitiers
C.P. Cartes et Plans
F.A. Fonds d'Argenson
M.C. Minutier Central

ANNEXE

État mobilier de la Maison des Italiens en 1759, A.N., Minutier Central, Étude LXXXIX, 588.

État Estimatif des meubles meublans et autres Effets mobiliers estans dans une maison appartenante à Madame D'Argenson sise au petit Montreuil pres Versailles.

Dans la Salle à manger.

Une Lanterne à cinq pans en glace et le fonds aussy montés en cuivre garnye de six deux binets dorés estimés trente Lixes et 30 .. " .. "

Plus trois rideaux d'Indienne qui seroient en perline estimés cent vingt Lixes et 120 .. " .. "

Une table avec deux tréteaux qui forment un buffet estimés six Lixes et 6 .. " .. "

quatre chaises de tapisserie à la Reine estimés une Lixes et 100 .. " .. "

De plus une porte de terre fait en roché estimés quarante Lixes et 40 .. " .. "

Dans le Salon d'en bas

Une Cheminée en deux glaces de quatre pieds de large sur sept pieds de haut sculptée en doré avec son parquet estimés quatre cent cinquante Lixes et 450 .. " .. "

Six parties de rideaux d'un papier chaque en decoupage prozillée encadrée de toile de coton et doublée d'une mousseline estimés sept cent cinquante Lixes et 750 .. " .. "

Plus un lustre de Bohème à six branches avec son cordon estimés cent cinquante Lixes et 150 .. " .. "

Une paire de bras de cheminée à trois branches emailleés estimés vingt quatre Lixes et 24 .. " .. "

Six tabourets de canne avec leurs coussins et manchettes garnis en perle estimés cent

1670

De l'autre part 1670^e "

Vingt livres cy 120 "

Deux tables de jeu dont une de caduille et l'autre
de Cry estimés les deux dix huit livres cy 18 "

De plus un tableau servant de devant de porte
peint sculpté et doré estimé quatre vingt livres cy . . . 80 "

Dans les chambre à coucher et l'esté
du salon .

Une niche de decoupure en perse prosilée garnie
de ser et toffer avec deux bonnes graces pareilles
sans rideaux, le couchée garny de trois matelas
de putaine, un sommier de bois, un lit de plume
deux traversins sans couverture, le tout estimé
quatre cent livres cy 400 "

De plus un canapé en perse, un fauteuil en
bergere et deux chaises, le tout en decoupure
en prosilée estimé deux cent livres cy 200 "

Quatre piéce de tapisserie en decoupure
en prosilée avec un rideau demesme et doublé
de toile de cotton estimé deux cent livres cy . . . 200 "

Plus deux tableaux servant de dessus de
porte dont leu bordure est sculptée et dorée
estimés cent vingt livres cy 120 "

Dans le cabinet de toilette

Une tapisserie de toile de cotton a fleur avec
un rideau demesme chose estimée soixante
livres cy 60 "

Plus deux dessus de porte en camaïeu
estimés quarante livres cy 40 "

Une toilette avec son miroir en Bureau de

Gy Contre 2908

bois de merisier a fillets de bois de violettes
estime quarante huit livres lrs 48

Pour la cheminée en trois parties de trois
pieds et demy de large sur sept pieds
et demy de hauteur sculptee et dorée avec
son parquet estime cent quatre vingt livres . . . 180

Pour une paire de bras a deux branches
d'airail estime vingt quatre livres lrs 24

Dans la garderobbe

Une petite encoquure a jour estimee
doux livres lrs 12

De plus une petite table en console
garnie de son marbre estimee quarante
livres lrs 40

trois encoquures dont deux de bois et
patissandre a jour estimees quarante huit
livres lrs 48

deux piece de tapisserie d'indienne et un
rideau de mesmes estimee soixante livres
lrs 60

Dans la salle de bain

Un petit poele de fer avec son tuyau
estimee trente livres lrs 30

Dans l'appartement au dessus
du salon

Un lit en baldaquin d'indienne garny
de trois matelas de futaine, lit de plume
et sommier de cuivre deux traversins garny
de la houpe, courtpointe, fourbafrance

2560

De l'autre part 3360

D'une couchette a l'ord' d'anglee, chass' de lit garny de deux
tringles estimé quatre cent livres G 1000

deux environ de sept aulnes de tapisserie
d'indienne et un rideau estimés soixante
livres G 60

De plus un fauteuil a chass' d'indienne
estimé trente six livres G 36

Plus deux chaises de tapisserie estimées
cinquante livres G 50

une commode a la Reine garnie de
son dessus de marbre et de ses garnitures
dorées estimés quatre vingt livres G 80

un feu garny de sa pelle et pinette
travail mis en couleur estimés vingt quatre
livres G 24

Pour une cheminée sculptée et dorée
avec la glace et son parquet estimés
quatre vingt livres G 80

Pour deux bras de cheminée enaillées
estimés vingt quatre livres G 24

Pour quatre aulnes de tapisserie et deuis
avec un rideau de feuillette au froy d'indienne
et deux chaises garnies de deuisme estimés
quatre vingt livres G 80

Plus une toilette de bois de mercier
dont le miroir est laqué estimés trente
six livres G 36

pour une encoignure a poux estimés douze

1220

De l'autre part... 1220^l .. " .. "

Lignes G 12^l .. " .. "

Dans la garde robe

Un baldaguin d'indienne avec son coffre, un matelas, un traversin, une petite tapisserie pareille et un rideau avec d'indienne, le tout estimé cent trente six l. 130 .. " .. "

Plus une baignoire de cuivre estimée six l. 6 .. " .. "

Plus une table de nuit un bidet garny en maroquin et une chaise d'affaire de fayence, un boudoir est une quarante l. 40 .. " .. "

Dans l'appartement au dessus de la salle a manger

Une niche garnie de six toffes, trois matelas, un lit de plume, un sommier de crin, un traversin, une couette et son sanglé, le tout en judienne estimé quatre cent l. 400 .. " .. "

Plus une commode a la regence en marqueterie garnie de son dessus de marbre et de sa garniture, de la commode est une soixante dix l. 70 .. " .. "

Plus une toilette de bois de merisier estimée trente six l. 36 .. " .. "

Plus un grand fauteuil en deux chaises d'indienne, le tout garny estimé quatre vingt l. 80 .. " .. "

Plus trois rideaux dont un en deux

1994 .. " .. "

De l'autre part . . . 199 1/2 " . . . "

parties et six piéces de tapisserie d'indienne
aupres de tout estimé quatre vingt six
Lignes Ls 90 " . . . "

Un feu pelle et pinette de sa taille
estimés trente Lignes Ls 20 " . . . "

Une petite table de manger estimés six
Lignes Ls 6 " . . . "

Plus une glace qui est sur la cheminée
avec son parquet sculpté en Doré estimés
cent Lignes Ls 100 " . . . "

Deux une paire de brues de cheminée
émaillés estimés vingt quatre Lignes Ls . . . 24 " . . . "

Plus un bidet, une table de nuit, une
chaise d'office, un pot de chambre ala
bois d'aloue, le bidet garny en maroquin,
tout estimés quarante Lignes Ls . . . 40 " . . . "

Deux encoignures a jour estimés vingt
quatre Lignes Ls 24 " . . . "

Deux petites piéces de tapisserie d'indienne
estimés vingt Lignes Ls 20 " . . . "

Dans une autre chambre

Un poêle avec son tuyau estimés soixante
Lignes Ls 60 " . . . "

Plus une encoignure de bois avec deux
matelas qui sont dedans estimés soixante
Dix Lignes Ls 70 " . . . "

Dans l'appartement au dessus

de la chambre a coucher

5458

Et Contre 5458"

En bas.

Une niche en Judicium garnie de quatre clo-
toffer, trois matelas de futaine, un lit de
plume, un coussin de crin, deux traversin
et une couvette a fond d'angle estimée
quatre cent vingt livres Et 120

La tapisserie d'Judicium avec son rideau
estimée soixante livres Et 60

Un fauteuil a Chassy garny en crin couvert
en Judicium et un bois sculpté estimés
quarante livres Et 40

Une commode a la Reque en marqueterie
avec son de sur de marbre et sa garniture
estimée soixante dix livres Et 70

Un feu garny de sa pelle et pincette
tenaille, le tout doré estimée soixante
deux livres Et 72

Pour la glace qui est sur la cheminée
et compris le parquet et les moulures sculptés
et dorés, le tout estimée cent livres Et 100

Pour des brandes de cheminée en fausse
d'incail estimée vingt quatre livres Et 24

Dans le cabinet de toilette
Trois aulne de tapisserie de lours en Judicium
avec son rideau pareil, deux chaises garnies
de moine, une petite table de cuivre pour
Ecrire et une encoignure, le tout estimée quatre
vingt dix livres Et 90

Dans la Garderobe
Un Coffre avec un matelas, un traversin

90

6304

De l'autre part . . . 6804 . . . " . . . "

un bois de Baldaquin avec ses bouffes et
judicium et ses pantes, quatre autres de
tapisserie et un rideau de fenêtre estimé
cinq trente livres G 130 . . . " . . . "

Plus un bidet, une chaise d'affaire,
une table de nuit garnie de deux pots et
chambre à la Bourdaloue, le bidet garny
en maroquin estimé quarante livres G 40 . . . " . . . "

Dans la salle de la basse cour

Un lit garny d'une paille fine, un matelas,
un lit de plume, un traversin, une courtépoincte
de siamoise et le bois de lit estimé tout
livres G 100 . . . " . . . "

Neuf autres de tapisserie de siamoise
avec deux rideaux estimé quarante livres G 40 . . . " . . . "

Un lit de repos, un Matelas, deux
traversins sans dossier estimé quarante
livres G 40 . . . " . . . "

Plus une commode avec son dessus
marbre estimé quarante livres G 40 . . . " . . . "

Deux fauteuils de tapisserie estimé
cinquante livres G 50 . . . " . . . "

Un feu de fer avec pelle et pincettes
et des tenailles estimé quinze livres G 15 . . . " . . . "

Une table de nuit estimé cinq livres 5 . . . " . . . "

Une table de cadricello ployable estimé . . . 6 . . . " . . . "

Trois grandes tables amangees deux
pieds de table estimé quarante

6800

Cy Contre 6800 .. " .. "

Livres Cy 40^{tt} .. " .. "

Dans la Chambre des Gens

Vn li de Sangle, une paille, un lit
de plume et un matelas, une couverture
et un traversin, le tout estimé quatre Vingt
livres Cy 80 .. " .. "

De plus un li de Sangle, deux matelas dont
un de bourelanise, une couverture et un
traversin estimé cinquante livres Cy 50 .. " .. "

Vn fauteuil de tapisserie estimé Vingt
cinq livres Cy 25 .. " .. "

Vne Chaise de paille et de tablettes
estimée six livres Cy 6 .. " .. "

Dans une autre Chambre

Vn bois de lit, une paille, trois
matelas, un traversin, une couverture estimés
cent livres Cy 100 .. " .. "

Vn fauteuil de tapisserie estimé Vingt
cinq livres Cy 25 .. " .. "

Vne armoire de bois de Chêne estimée
trente livres Cy 30 .. " .. "

Vn Bidet à dos avec une Seringue garny
en maroquin estimé quarante huit livres
Cy 48 .. " .. "

Dans un office à costé

Deux faces d'armoire grande estimés
quarante livres Cy 40 .. " .. "

Outres table de boyente et de tablettes

7244

De l'autre part 7264⁴

estimé trente livres cy 80⁴

Vue douzaine de tabourets de paille
estimé six livres cy 6

La Chapelle avec le credence, les croix
les chaisvellers, le tableau et le marchepied,
le tout estimé cent cinquante livres cy . . . 150

Un devant de cheminée en armoire
avec une tablette estimé six livres cy 6

Dans l'office à travailler

Vue lthere, une table avec ses tréteaux
un petit bar d'armoire, des tablettes et
des bras de fer, le tout estimé quarante
livres cy 40

Dans la chambre du commun

Six lits de l'angle et cinq matelas
six couvertures doubles, six traversins
estimé cent quatre vingt livres cy . . . 180

Chambre d'officier

Vue couchette, une pailleasse, deux
matelas, deux doubles couvertures, une
double court-pointe et un traversin estimé
quatre vingt livres cy 80

Vue table de cadricelle estimée dix
livres cy 10

Deux fauteuils de tapisserie estimés 50

Vue petite banquettes de tapisserie
estimée quinze livres cy 15

Dans une autre chambre

Trois lits de l'angle, trois matelas

7811

By Contre 7811[#] "

trois traversins, un Vieux pavillon, le tout
de serge estimé quatre Vingt dix livres G 90 "

Dans les localités Des appartemens
Vie L'autour, une chaise percée et une table
de nuit estimés quinze livres G 15 "

Dans la Cuisine

Un billot, une table de cuisine, une table à
patiser, une autre table à deux tiroirs, un
tournebroche, un L'autour, deux croustilliers,
deux tablettes estimés cent cinquante livres G . . . 150 "

Une porte batante de Vestibule estimée
six livres G 6 "

Neuf bancs de jardin, deux encoignures
et un théâtre estimés deux cent cinquante
livres G 250 "

Deux Echelles Doubles dont une de jardin,
les deux estimés douze livres G 12 "

Une paire d'arrosoirs de cuivre estimés
douze livres G 12 "

deux ratifoirs, deux rataux, un arrosoir
une paire de ciseaux, un croissant, deux
tabourats, le tout estimés dix huit livres G . . . 18 "

Dans le jardin

trois figures de terre cuite sur leur pieds
de pareille terre estimés cent cinquante
livres G 150 "

Vingt Cinq chafis en Jalousie peints

8511 "

De l'autre part . . . 851 l^{rs}

en bouille a bien foncé a toute fins d'ivre
l'un dans l'autre estimé le tout cent

livres l^{rs} 900

Corottes les sommets cordon en ferure

estimés cum quatre vingt six livres l^{rs} . . . 186

Huit fort orange dans leurs caisses

a cinquante livres chaque y compris les

caisses estimés les huit a quatre cent livres . . . 400

10000

Signé au paraphé au verso du contrat devant passé devant
Les notaires a Paris soussignés ce jour huy trentes novembre
mil sept cent cinquante neuf . /

Monsieur Louis de Mohan l. l. de Mansun

Les Chefs d'argent de Gournay

Dourville

Dumoulin